



**HAL**  
open science

## La Turquie face aux réfugiés syriens. Entre engagement humanitaire et instrumentalisation politique

Bayram Balci, Juliette Tolay

### ► To cite this version:

Bayram Balci, Juliette Tolay. La Turquie face aux réfugiés syriens. Entre engagement humanitaire et instrumentalisation politique : Entre engagement humanitaire et instrumentalisation politique. Les Études du CERI, n° 225, pp.1 - 36, 2016, 10.25647/etudesduceri.225 . hal-03389091

**HAL Id: hal-03389091**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03389091>**

Submitted on 20 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

SciencesPo

CENTRE DE RECHERCHES  
INTERNATIONALES

# LES ÉTUDES DU CERI

N° 225 - décembre 2016

## **LA TURQUIE FACE AUX RÉFUGIÉS SYRIENS ENTRE ENGAGEMENT HUMANITAIRE ET INSTRUMENTALISATION POLITIQUE**

Bayram Balci et Juliette Tolay



## **La Turquie face aux réfugiés syriens : entre engagement humanitaire et instrumentalisation politique**

Résumé

Alors que la question des réfugiés syriens a poussé un nombre croissant de pays à imposer des restrictions à leur entrée sur leur sol, près de la moitié des réfugiés syriens se trouvent dans un seul pays : la Turquie. Or celle-ci, loin de fermer sa frontière, se singularise par sa politique de porte ouverte et son engagement humanitaire de grande ampleur. L'élan de générosité ne peut seul expliquer cette politique d'asile mise en place spécialement pour les Syriens. Un certain nombre de considérations politiques indiquent une instrumentalisation de la question. L'attitude bienveillante de la Turquie peut s'expliquer par son opposition à Assad dans la crise syrienne et son souhait de jouer un rôle dans la construction d'une future Syrie, ainsi que par sa volonté de tirer des bénéfices matériels et symboliques auprès de l'Union européenne. Mais la crise de réfugiés a aussi une dimension de politique intérieure. Les différents partis (au pouvoir ou dans l'opposition) semblent utiliser la question des réfugiés de façon opportuniste, aux dépens d'un climat propice à une bonne intégration des Syriens en Turquie.

## **Turkey Hosting Syrian Refugees: Between Humanitarian Commitment and Political Instrumentalisation**

Abstract

While the issue of Syrian refugees has led an increasing number of countries to work on curbing arrivals, one country, Turkey, hosts almost half of these refugees. Yet, far from imposing restrictions, Turkey has distinguished itself for its open border policy and large-scale humanitarian contribution. Turkey's generosity alone is not sufficient to understand this asylum policy put in place specifically for Syrians. There are indeed a number of political factors that indicate a certain level of instrumentalisation of this issue. In particular, Turkey's benevolent attitude can be explained by Turkey's early opposition to Assad in the Syrian conflict and its wish to play a role in the post-conflict reconstruction of Syria, as well as by its willingness to extract material and symbolic benefits from the European Union. But the refugee crisis also matters at the level of domestic politics, where different political parties (in power or in the opposition) seem to have used the refugee issue opportunistically, at the expense of a climate favorable to Syrians' healthy integration in Turkey.

# La Turquie face aux réfugiés syriens : entre engagement humanitaire et instrumentalisation politique

Bayram Balci, CERI-Sciences Po – Juliette Tolay, Penn State Harrisburg

Le conflit syrien n'en finit pas de s'attirer les superlatifs : répression la plus sanglante et la plus meurtrière d'un régime contre son peuple, crise humanitaire la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, bouleversement le plus profond que le Moyen-Orient ait connu depuis la fin du premier conflit mondial, facteur de déstabilisation extrême pour l'Union européenne. Crise majeure, elle est sans précédent dans l'histoire de la région, et ses implications sont internationales. La Turquie, en tant qu'héritière de l'Empire ottoman dont la grande Syrie était l'une des dernières provinces, partage avec ce pays une frontière de plus de 900 kilomètres, et se trouve entraînée dans la tourmente. Le gouvernement d'Erdoğan, en excellents termes avec le régime de Bachar al-Assad avant le conflit, a dans un premier temps hésité à condamner la réponse autoritaire de Damas aux manifestations populaires. Mais l'horreur de la répression a eu raison des alliances passées et des affinités personnelles. L'échec des efforts turcs de médiation a placé Ankara dans le camp des « rebelles » qui demandent le départ du dictateur, jugé seul responsable du malheur syrien et de la déstabilisation de la région.

Aux conséquences économiques, politiques et géostratégiques de la crise syrienne sur la Turquie est venu s'ajouter le défi posé par la question migratoire. Depuis le soulèvement du peuple contre son dictateur, les Nations unies estiment à plus de 5 millions le nombre de Syriens qui ont dû fuir leur pays et les violences entre divers groupes de combattants<sup>1</sup>. Plus de la moitié d'entre eux se sont installés en Turquie, les autres se répartissent essentiellement entre la Jordanie, le Liban et l'Irak. Cette pression humanitaire et démographique pèse lourd sur la Turquie. Mais ce pays ne se distingue pas seulement par le grand nombre de réfugiés sur son sol. Son attitude relativement bienveillante envers ces derniers tranche sur celle des Etats voisins de la Syrie ainsi que de nombreux pays d'Europe. Pour expliquer cette apparente générosité, il convient de se pencher sur l'histoire des relations de la Turquie avec la Syrie, mais aussi sur les modalités et les enjeux politiques d'un engagement humanitaire où, on le verra, calculs politiques et instrumentalisation des réfugiés jouent un rôle important.

---

<sup>1</sup> Selon les données officielles du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à la date du 4 septembre 2016, il y aurait 4,8 millions de réfugiés syriens dans les pays voisins sur un total de 8,7 millions de personnes déracinées (<http://data.unhcr.org/syrianrefugees/regional.php>).

La dimension migratoire de la crise syrienne présente un défi majeur pour tous les pays voisins. Les politiques mises en place à la fois par le Liban et la Jordanie, parmi les plus touchés avec la Turquie, illustrent une approche prudente, et généralement restrictive, des droits des réfugiés : volonté de ne pas apparaître comme un pays d'asile, multiplication des obstacles à l'entrée sur leur territoire – allant jusqu'à la fermeture des frontières (en janvier 2016 pour le Liban<sup>2</sup>, en juin 2016 pour la Jordanie<sup>3</sup>) –, refus d'accorder un droit d'accès légal au marché du travail, et conditionnement de l'octroi du statut de réfugié par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à une réinstallation future dans un pays tiers<sup>4</sup>. Mais l'extension de la crise syrienne à l'été 2015 a aussi mis à mal les principes de protection du droit d'asile européen. Ainsi, non seulement les pays de l'Union ont dressé des barrières juridiques et physiques à l'entrée des migrants sur leur sol, mais ceux qui s'étaient montrés autrefois les plus généreux en matière d'accueil (telles la Suède ou l'Allemagne) ont mis en place un certain nombre de restrictions, et ce malgré une pression du nombre de réfugiés sans commune mesure avec celle que subissent les pays voisins de la Syrie.

La Turquie, qui a maintenu une politique de porte ouverte constante depuis le début du conflit en 2011 – jusqu'à accueillir plus de 2,7 millions de Syriens –, fait donc figure d'exception. Pour comprendre sa position singulière à l'égard des réfugiés syriens, nous partirons des quatre facteurs explicatifs proposés par Karen Jacobsen : la relation avec le pays d'origine ; le coût et les avantages de l'aide internationale ; les calculs politiques sur la capacité d'absorption des migrants par la communauté locale ; les considérations en matière de sécurité nationale<sup>5</sup>. A ces quatre facteurs, nous ajouterons celui introduit par les travaux de Kelly Greenhill : l'instrumentalisation des crises migratoires à des fins de politique étrangère<sup>6</sup>.

## UNE (NOUVELLE) RELATION PRIVILÉGIÉE ENTRE SYRIENS ET GOUVERNEMENT TURC

Comprendre le traitement particulier que la Turquie réserve aux réfugiés syriens exige de revenir aux fondements des relations de ce pays avec la Syrie, bien avant le déclenchement des Printemps arabes et de la guerre civile syrienne.

---

<sup>2</sup> L. Hornak, « Sorry, we're full – Lebanon ends its open border policy for Syrian refugees », PRI, 6 janvier 2015 (<http://www.pri.org/stories/2015-01-06/sorry-were-full-lebanon-ends-its-open-border-policy-syrian-refugees>).

<sup>3</sup> O. Al Sharif, « Why Jordan is unlikely to reconsider decision to close borders », Al-Monitor, 29 juin 2016 (<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/06/jordan-close-syria-border-economic-crisis.html#ixzz4RkAA9lvL>).

<sup>4</sup> Boston University School of Law, « Protecting Syrian refugees : laws, policies and global responsibility sharing » (<http://www.bu.edu/law/files/2015/07/FINALFullReport.pdf>).

<sup>5</sup> K. Jacobsen, « Factors influencing the policy responses of host governments to mass refugees influxes », *The International Migration Review*, 30 (3), pp. 655-678.

<sup>6</sup> K. Greenhill, *Weapons of Mass Migration : Forced Displacement, Coercion, and Foreign Policy*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2010.

## L'avant-guerre : le rôle privilégié de la Syrie dans la politique étrangère turque

Lors de la période dite de « zéro problème avec les voisins », quand Erdoğan et son ministre des Affaires étrangères se targuent de rapports amicaux et prospères avec presque tous les pays de la région, les relations turco-syriennes font figure d'exemple<sup>7</sup>. Les deux pays reviennent de loin : depuis la fondation de la République turque en 1923 et la fin du mandat français sur la Syrie en 1946, leurs relations ont été houleuses, marquées par la dispute de territoires, le partage des eaux de l'Euphrate et autres points de discorde<sup>8</sup>. Or, à partir de 1998, après que le régime syrien a cessé tout soutien à la guérilla du PKK, basé dans la plaine de la Bekaa avec la bienveillance des services syriens<sup>9</sup>, elles vont connaître un apaisement spectaculaire, propice à toutes sortes de coopérations.

L'arrivée au pouvoir de l'AKP (Parti de la justice et du développement) en 2002 inaugure une nouvelle ère pour la diplomatie turque, soucieuse d'améliorer ses rapports avec ses voisins, et plus particulièrement Damas, devenue contre toute attente le meilleur allié de la Turquie dans la région<sup>10</sup> : les échanges économiques s'intensifient, le commerce frontalier prospère, la Syrie devient la porte d'entrée du marché moyen-oriental, notamment jordanien et égyptien, et pour nombre de sociétés d'export turques. Les divergences idéologiques passées sont enterrées. Désormais, la Turquie et la Syrie coopèrent et s'entendent sur pratiquement toutes les questions régionales, à tel point qu'un partenariat stratégique est conclu entre les deux pays, dont les Parlements organisent même des sessions communes<sup>11</sup>. Cette politique de rapprochement culmine en 2011 avec un accord de libre circulation, sur le modèle de Schengen, appelé Shamgen<sup>12</sup>, censé permettre à court terme aux ressortissants de la Turquie, de la Syrie, du Liban et de la Jordanie de commercer dans une zone de libre-échange<sup>13</sup>.

Ces bonnes relations, qui semblent s'appuyer sur des affinités personnelles entre Erdoğan et Bachar al-Assad – qui partent en famille ensemble en vacances<sup>14</sup> –, ne résisteront pas au premier choc de la crise syrienne, d'abord révolte pacifique d'un peuple contre un régime dictatorial avant de dégénérer en une guerre civile d'une rare violence. Inscrivant

---

<sup>7</sup> M. B. Altunışık et L. G. Martin, « Making sense of Turkish foreign policy in the Middle East under AKP », *Turkish Studies*, 12 (4), décembre 2011, pp. 569-587. Voir aussi C. Philips, « Turkey, Syria's new best friend », *Guardian*, 1<sup>er</sup> octobre 2009 (<https://www.theguardian.com/commentisfree/2009/oct/01/turkey-syria-friendship>).

<sup>8</sup> U. Kaya et D. Yankaya, « Les relations de la Turquie avec la Syrie », *Dossiers de l'IFEA*, Istanbul, 2013 (<http://books.openedition.org/ifeagd/277>).

<sup>9</sup> S. Larrabee et I. Lesser, *Turkish Foreign Policy in an Age of Uncertainty*, RAND Corporation, 2003, pp. 144-147. Voir aussi A. Marcus, *Blood and Belief. The PKK and the Kurdish Fight for Independence*, New York, New York University Press, 2007, pp. 237-300.

<sup>10</sup> Ö. Taspınar, « Turkey's strategic vision and Syria », *The Washington Quarterly*, 35 (3), 2012, pp. 127-140.

<sup>11</sup> V. Ayhan, « Türkiye-Suriye ilişkilerinde yeni bir dönem : yüksek düzeyli stratejik isbriligi konseyi », SETAV, novembre 2009 (<http://arsiv.setav.org/ups/dosya/28769.pdf>).

<sup>12</sup> Y. Bülbül, « ShamGen as a regional financial integration among Islamic countries » (<http://www.bookmetrix.com/detail/chapter/d2bd7369-0c9c-4247-a3ca-c96d610c9aed#downloads>).

<sup>13</sup> U. Kaya et D. Yankaya, « Les relations de la Turquie avec la Syrie », art. cité.

<sup>14</sup> L. Lapatko, « Syria and Turkey : a complex relationship », PBS, 15 novembre 2012 (<http://www.pbs.org/newshour/runtdown/syria-and-turkey/>).

ses pas dans le prolongement de Printemps arabes déjà chancelants, la tardive révolution syrienne est vite devenue orpheline<sup>15</sup> et abandonnée de tous. Les espoirs étaient déjà déçus ailleurs, et l'émergence de l'organisation Etat islamique (EI) captait toute l'attention de la communauté internationale.

### **Le tournant : du soutien au Syrien Assad au soutien aux Syriens réfugiés**

Comme la plupart des pays de la communauté internationale, la Turquie a été prise au dépourvu par les Printemps arabes. Son positionnement face aux revendications démocratiques qui s'exprimaient a été rendu particulièrement difficile par ses bonnes relations avec les régimes en place, que ce soit en Tunisie, en Libye, en Egypte et a fortiori en Syrie<sup>16</sup>. Sa réaction première face à ces événements a été mitigée, faite de méfiance, mais aussi de satisfaction : en effet, la Turquie n'était pas mécontente de voir les régimes autoritaires déchus laisser la place à un processus démocratique où les partis islamistes, Frères musulmans en tête, idéologiquement proches de l'AKP, avaient de bonnes chances d'émerger comme principale force politique. Mais très vite, la rapidité avec laquelle les Occidentaux sont intervenus militairement en Libye pour précipiter la chute de Kadhafi a provoqué ses réticences. Comme l'a alors exprimé le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoğlu, la Turquie a pris part à contrecœur à une opération internationale<sup>17</sup> qui mettait à mal des relations bilatérales somme toute satisfaisantes. Erdoğan ne venait-il pas d'être décoré par le colonel libyen de la médaille des droits de l'homme<sup>18</sup> ?

La contagion de la protestation en Syrie a été accueillie en Turquie avec la plus grande prudence et circonspection. Confiante en ses bonnes relations avec le régime de Bachar, le duo au pouvoir formé par Erdoğan et Davutoğlu était convaincu d'être en mesure de peser suffisamment sur Damas pour obtenir des concessions aux revendications populaires, concessions sans doute symboliques, mais acceptables pour calmer la révolte<sup>19</sup>. Entre mars et septembre 2011, Ahmet Davutoğlu s'est rendu pas moins de dix-neuf fois à Damas<sup>20</sup>, en vain. L'intransigeance du régime syrien face à ces efforts de médiation, vécue comme un camouflet, et le recours à la force pour réprimer des manifestations pacifiques ont abouti à une rupture diplomatique. A posteriori, celle-ci s'est révélée contreproductive,

---

<sup>15</sup> Z. Majed, *Syrie, la révolution orpheline*, Paris, Acte Sud, 2014.

<sup>16</sup> Aaron Stein, *Turkey's New Foreign Policy : Davutoglu, the AKP and the Pursuit of Regional Order*, Royal United Services Institute for Defense and Security Studies, 2014, pp. 59-87.

<sup>17</sup> « No foreign boots on Libya's ground, warns Turkish FM », *Hurriyet Daily News*, 3 décembre 2011 (<http://www.hurriyetdailynews.com/default.aspx?pageid=438&n=an-external-intervention-to-libya-would-make-the-situation-worse-turkish-fm-davutoglu-says-2011-03-02>).

<sup>18</sup> E. Üstündağ, « PM Erdoğan receives human rights award from Libya », *Bianet*, 1<sup>er</sup> décembre 2010 (<http://bianet.org/english/human-rights/126343-pm-erdogan-receives-human-rights-award-from-libya>).

<sup>19</sup> J. W. Walker, « Turkey's Syrian dilemma : testing the "regional solutions for regional problems" proposition », European Policy Center, 9 juillet 2012 ([http://www.epc.eu/documents/uploads/pub\\_2796\\_turkey\\_s\\_syrian\\_dilemma.pdf](http://www.epc.eu/documents/uploads/pub_2796_turkey_s_syrian_dilemma.pdf)).

<sup>20</sup> Entretien avec Lakhdar Brahimi, ancien envoyé spécial des Nations unies pour la crise syrienne, Paris, juin 2015.



ne laissant aucun canal de communication possible, même quand, plus tard, Ankara a cherché à coopérer avec Damas pour endiguer la montée de l'irrédentisme kurde.

Les efforts de médiation turcs durant les six premiers mois de la crise ne sont pas exempts d'ambiguïté à l'égard du voisin syrien. La Turquie, de fait, a rompu le pacte d'alliance et d'amitié avec la Syrie dès juin 2011, quand des autorisations ont été accordées à des ONG turques et syriennes pour organiser des meetings de l'opposition syrienne, prélude à la future implantation sur le sol turc du Conseil national syrien, première instance d'opposition au régime de Bachar ayant vu le jour à l'étranger<sup>21</sup>. Ainsi, Erdoğan a progressivement changé de politique pour se muer en quelque sorte en chef de file des pays exigeant le départ de Bachar al-Assad. Les raisons stratégiques de ce revirement sont de deux ordres<sup>22</sup>. Dans un premier temps, le succès des Frères musulmans dans les pays touchés par les Printemps arabes laissait espérer un scénario similaire en Syrie, ce que l'AKP ne pouvait qu'envisager avec optimisme<sup>23</sup>. Par ailleurs, le positionnement anti-Bachar regroupe la plupart des pays de la Ligue arabe et de l'Occident – rappelons la célèbre phrase du président Hollande en septembre 2015, « Bachar doit partir<sup>24</sup> » –, ce qui conforte la Turquie dans sa volonté d'accroître la pression sur Damas.

Mais le renversement de Bachar n'a pas eu lieu. Le Printemps syrien a échoué, et une impitoyable violence meurtrière s'est abattue sur le peuple syrien. Deux raisons principales expliquent l'erreur de pronostic. La première est propre aux particularismes de la société syrienne, segmentée en de multiples courants ethniques et confessionnels, arabes, kurdes, turkmènes, sunnites, chrétiens, alawites... Ces groupes plus ou moins ouverts et organisés n'ont su constituer un front commun contre le régime, qui, de son côté, a profité de ces failles pour diviser l'opposition et l'affaiblir<sup>25</sup>. La deuxième raison tient à l'ingérence extérieure. Bien plus que dans les cas tunisien, libyen et égyptien, la révolution populaire syrienne a mobilisé un grand nombre d'acteurs aux intérêts divergents. Ainsi, dès qu'il s'est trouvé en difficulté, le régime de Bachar al-Assad a opportunément exploité les divisions intérieures et extérieures. En sollicitant le soutien des Russes et des Iraniens, qui lui ont livré armes, combattants, et l'ont défendu sur le terrain diplomatique au sein des Nations unies, Bachar s'est assuré de se maintenir, au risque de déclencher un affrontement entre plusieurs puissances régionales sur son propre sol.

---

<sup>21</sup> S. Arsu et T. Arango, « Turks grant recognition to coalition of Syrians », *New York Times*, 15 novembre 2012 ([http://www.nytimes.com/2012/11/16/world/middleeast/turkey-recognizes-new-syrian-rebel-group-as-legitimate-leader-of-syria.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/11/16/world/middleeast/turkey-recognizes-new-syrian-rebel-group-as-legitimate-leader-of-syria.html?_r=0)).

<sup>22</sup> B. Balci, « Turkey's relations with the Syrian opposition », Carnegie Endowment for International Peace, 13 avril 2012 (<http://carnegieendowment.org/2012/04/13/turkey-s-relations-with-syrian-opposition-pub-47841>).

<sup>23</sup> Bipartisan Policy Center, « Turkey transformed : the origins and evolution of authoritarianism and islamization under the AKP », 2015, pp. 11-40 (<http://cdn.bipartisanpolicy.org/wp-content/uploads/2015/11/BPC-Turkey-Transformed.pdf>).

<sup>24</sup> B. Bonnefous, « Aux Nations unies, François Hollande à l'offensive contre Bachar Al-Assad », *Le Monde*, 28 septembre 2015 ([http://www.lemonde.fr/international/article/2015/09/28/aux-nations-unies-francois-hollande-a-l-offensive-contre-bachar-al-assad\\_4775760\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2015/09/28/aux-nations-unies-francois-hollande-a-l-offensive-contre-bachar-al-assad_4775760_3210.html)).

<sup>25</sup> A. Lund, « Divided they stand, an overview of Syria's political opposition factions », Foundation for European Progressive Studies et Olof Palme International Center, mai 2012 (<http://all4syria.info/wp-content/uploads/2012/05/syrian-opposition.pdf>).



Le chaos syrien, devenu terrain d'essai grandeur nature pour l'aviation russe, a jeté sur les routes de l'exil plus de 5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants. La dégradation des relations de la Turquie avec Bachar al-Assad s'est donc accompagnée de l'adoption d'une politique bienveillante et solidaire envers les réfugiés fuyant le régime. La relation privilégiée d'autrefois s'est déplacée du Syrien Bachar al-Assad aux Syriens réfugiés.

## **L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE : COÛT ET AVANTAGES DANS LE TEMPS**

Après la relation avec le pays d'origine, le coût et les avantages de l'aide internationale constituent le deuxième facteur avancé par Jacobsen pour expliquer les politiques plus ou moins généreuses ou restrictives des Etats envers les flux de réfugiés. Dans le cas de la Turquie, la politique d'accueil des réfugiés syriens s'est passée dans un premier temps de toute aide de la communauté internationale.

### **L'accueil immédiat : politique de porte ouverte et création de camps**

Les premiers réfugiés syriens arrivent dans la province de Hatay en avril 2011. En juillet, ce sont quinze mille personnes qui trouvent asile en Turquie<sup>26</sup>. L'aggravation du conflit en 2012, puis la descente aux enfers à partir de 2013, quand le régime recourt à des armes chimiques<sup>27</sup>, provoquent un exode massif vers la Turquie. Aussi Ankara accompagne-t-elle la rupture de ses liens avec Damas d'une politique de porte ouverte envers les réfugiés tout le long de sa frontière. Recep Tayyip Erdoğan, alors Premier ministre, s'engage personnellement à accueillir tous les Syriens fuyant les bombardements du régime de Bachar<sup>28</sup>. La motivation humanitaire du gouvernement AKP semble sincère, même si l'idée qui domine alors est que la crise sera passagère, que tous les réfugiés rentreront vite chez eux, et que la Turquie sortira grandie auprès de la communauté internationale<sup>29</sup>. Le nombre de réfugiés va croître de façon vertigineuse au fur et à mesure que le conflit sombre dans la tragédie. Et, à partir de 2014, aux victimes de Bachar s'ajoutent celles de l'EI, alors en plein essor, et d'autres mouvances djihadistes.

---

<sup>26</sup> Voir le rapport commun établi par Orsam et Tesev, « Effects on the Syrian refugees on Turkey », *Orsam Report*, 195, janvier 2015 (<http://www.orsam.org.tr/files/Raporlar/rapor195/195eng.pdf>). Voir aussi K. Kirişçi, *Syrian Refugees and Turkey's Challenges : Going beyond Hospitality*, Washington DC, Brookings, mai 2014 (<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/Syrian-Refugees-and-Turkeys-Challenges-May-14-2014.pdf>).

<sup>27</sup> Sur la question de l'usage d'armes chimiques dans le conflit syrien entre 2012 et 2016, voir les données de l'ONG Arms Control Association (<https://www.armscontrol.org/factsheets/Timeline-of-Syrian-Chemical-Weapons-Activity>), ainsi que le rapport de la BBC (<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-23927399>).

<sup>28</sup> D. Lepeska, « The AKP's golden opportunity, Erdogan's victory and Turkey's open-door policy », *Foreign Affairs*, 2 novembre 2015 (<https://www.foreignaffairs.com/articles/turkey/2015-11-02/akps-golden-opportunity>).

<sup>29</sup> B. Gilley, « Turkey, middle powers, and the new humanitarianism », *Perceptions*, 20 (1), printemps 2015, pp. 37-58 ([http://www.web.pdx.edu/~gilleyb/TurkeyHumanitarianism\\_Gilley.pdf](http://www.web.pdx.edu/~gilleyb/TurkeyHumanitarianism_Gilley.pdf)).

Le 29 septembre 2016, le HCR estimait à 4,8 millions le nombre de réfugiés syriens<sup>30</sup>. Selon les données officielles turques, 2 764 500 d'entre eux se trouveraient en Turquie<sup>31</sup>. Si l'on ajoute à ce chiffre ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu se faire enregistrer auprès des autorités<sup>32</sup>, la Turquie serait donc le pays qui accueille le plus de réfugiés au monde, devant l'Iran et le Pakistan, qui reçoivent un très grand nombre d'Afghans<sup>33</sup>. Il s'agit de la plus grave crise de réfugiés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>34</sup>.

Au fur et à mesure de l'intensification du conflit, la Turquie va demander à la communauté internationale la création d'une zone de sécurité, du côté syrien de la frontière, pour installer et protéger les réfugiés. Sa proposition s'est toujours heurtée aux veto russe et chinois au Conseil de sécurité des Nations unies. En 2015, un accord turco-américain est négocié pour constituer une zone de 90 kilomètres le long de la frontière turque, mais il ne peut aboutir. L'EI, déjà, s'est renforcé, les milices kurdes se sont dotées d'une zone autonome, et Turcs et Américains ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la nature de la zone à sécuriser : doit-elle être épurée des djihadistes, comme le souhaite l'administration américaine, ou épurée des djihadistes et des milices kurdes comme le souhaite la Turquie<sup>35</sup> ? L'entrée en action en septembre 2015 de l'aviation russe avec force fracas a achevé d'enterrer le projet, jetant davantage de réfugiés encore sur les routes de l'exil vers la Turquie, tandis que les réfugiés déjà sur place dans le pays ont perdu tout espoir de retour et cherché à rejoindre l'Europe<sup>36</sup>.

Les premiers réfugiés ont été regroupés dans des camps érigés aux abords de villes moyennes le long de la frontière, sur une ligne courant de Mardin à Hatay. Salués pour la qualité de leurs équipements<sup>37</sup>, pourvus de tous les services – éducation, soins, culture, loisirs –, ces camps étaient censés être provisoires et servir de tremplin à un retour. Cet espoir déçu, ils ne peuvent plus représenter une solution, d'autant que leur éloignement des centres urbains ne permet pas

---

<sup>30</sup> Voir le rapport des Nations unies : <http://www.unhcr.org/fr/urgence-en-syrie.html>

<sup>31</sup> Chiffres du gouvernement turc, relayés par le HCR : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=224>

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> <http://www.unhcr.ie/about-unhcr/facts-and-figures-about-refugees>

<sup>34</sup> Une remarque s'impose ici. Le terme de réfugié utilisé dans cette étude n'est pas à comprendre dans le sens que lui donnent les Nations unies, c'est-à-dire doté de la dimension juridique qui fait du réfugié un individu sous protection internationale. En turc, le terme choisi pour désigner ces migrants forcés est tantôt le mot turc *siğınmacı* ou arabe *mülteci* (de *iltica* en turc, *ālṭjā'* en arabe, traduit par « refuge » en français), deux vocables qui n'impliquent pas un statut juridique particulier mais désignent simplement des gens qui ont fui leur pays pour trouver refuge dans un autre. Alors qu'habituellement en Turquie, depuis les débuts de la République, on appelle les réfugiés arrivés en Turquie à la suite de traumatismes par le noble vocable de *muhacir*, en référence au refuge du Prophète à Médine après son expulsion de La Mecque, les Syriens sont de manière générale désignés « migrants » ou « invités », l'idée étant qu'ils rentreront chez eux après la guerre.

<sup>35</sup> K. Sengupta, « America and Turkey to create Syria buffer-zone as tensions rise over strikes against Kurds », *The Independent*, 27 juillet 2015 (<http://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/america-and-turkey-to-create-syria-buffer-zone-as-tensions-rise-over-strikes-against-kurds-10420100.html>).

<sup>36</sup> L'intervention militaire turque en Syrie depuis août 2016 ne semble pas changer cette donne, même si le gouvernement turc continue d'affirmer sa volonté, désormais unilatérale, de créer des zones de sécurité en territoire syrien, où les populations déplacées pourraient trouver refuge. Voir M. Jégo, « Syrie : l'offensive de l'armée turque marque un tournant dans la guerre », *Le Monde*, 25 août 2016 ([http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/08/25/recep-tayyip-erdogan-engage-l-armee-turque-dans-le-nord-de-la-syrie\\_4987899\\_3218.html](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2016/08/25/recep-tayyip-erdogan-engage-l-armee-turque-dans-le-nord-de-la-syrie_4987899_3218.html)).

<sup>37</sup> M. Mc Clelland, « How to build a perfect refugee camp », *New York Times*, 13 février 2014 (<http://www.nytimes.com/2014/02/16/magazine/how-to-build-a-perfect-refugee-camp.html>).

aux personnes qu'ils abritent de travailler, de gagner leur vie, de préparer leur départ éventuel ou de s'intégrer dans le tissu démographique et économique local, sans parler du refus de beaucoup de migrants de dépendre durablement de l'aide, considérée comme déshonorante. En octobre 2016, selon les données officielles, moins de 10 % de réfugiés vivaient dans un des 23 camps aménagés, c'est-à-dire seulement 257 093<sup>38</sup> sur les 2 764 500 recensés. Les réfugiés sont effectivement libres désormais de s'installer, ou pas, dans un camp (s'il y a de la place). En décembre 2015, un rapport commun d'Orsam et Tesev détaillant leur répartition sur le territoire désignait Gaziantep, Hatay et Şanlıurfa comme les trois premières grandes villes d'accueil<sup>39</sup>. Toutefois, plus le temps passe et plus les Syriens se projettent dans une perspective d'installation longue, voire définitive, en Turquie, ce qui les pousse à quitter les villes frontalières pour Istanbul, Ankara et Izmir, où ils ont de meilleures perspectives d'emploi et d'intégration<sup>40</sup>.

Si la majeure partie des réfugiés syriens en Turquie sont des Arabes musulmans sunnites, la terreur que fait régner l'EI a poussé également vers l'exil nombre de Yézidis et de Kurdes, ainsi qu'une très marginale minorité de chrétiens<sup>41</sup>. Ainsi, la Turquie abrite dix mille Yézidis<sup>42</sup> et près de cent cinquante mille réfugiés kurdes de Syrie<sup>43</sup>. Au moment du siège de Kobané par l'EI, elle a accueilli pas moins de deux cent mille réfugiés kurdes, dont la plus grande partie demeure toujours sur le territoire<sup>44</sup>. L'accueil que la Turquie a réservé à cet afflux sans précédent de réfugiés à ses portes a été salué par nombre d'observateurs<sup>45</sup>. Or, contre toute attente, la crise perdure, et elle est devenue un enjeu majeur de politique intérieure autant qu'extérieure. Rappelons qu'à la différence de la Jordanie et du Liban, où les réfugiés sont pris en charge par la communauté internationale, la Turquie, par choix politique et fierté nationale, et pariant sur une crise de courte durée,

---

<sup>38</sup> Voir les données officielles fournies par Direction turque de gestion des catastrophes et situations d'urgence (AFAD) : <https://www.afad.gov.tr/tr/2374/Barinma-Merkezlerinde-Son-Durum>

<sup>39</sup> Voir le rapport commun d'Orsam et Tesev déjà cité.

<sup>40</sup> Deux journaux turcs, *Diken* et *Habertürk*, se fondant sur des données de la Banque mondiale, ont établi des cartes des réfugiés syriens en Turquie : <http://www.diken.com.tr/iste-turkiyenin-suriyeli-multeciler-haritasi/> et <http://www.haberturk.com/gundem/haber/975425-istanbulda-sariyer-nufusu-kadar-suriyeli-yasiyor>

<sup>41</sup> K. Kirişci et E. Ferris, « Not likely to go home : Syrian refugees and the challenges to Turkey and the international community », Brookings Institute, *Policy Paper*, 7, septembre 2015 (<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/Turkey-Policy-Paper-web.pdf>).

<sup>42</sup> Voir le rapport sur les Yézidis établi par le World Evangelical Alliance, « Policy brief on behalf of the Yezidi refugees in Turkey », 8 octobre 2015 (<http://www.worldea.org/news/4605/policy-brief-on-behalf-of-the-yezidi-refugees-in-tureyk>).

<sup>43</sup> Données des Nations unies : <http://www.unhcr.org/news/latest/2014/9/54214ed19/number-syrian-kurds-fleeing-turkey-nears-140000-humanitarian-needs-mount.html>

<sup>44</sup> Dan Murray, Jonathan Clayton (ed.), « Baking camp now home to some 25,000 mainly Kurdish refugees from Syria », *UNHCR*, 3 juillet 2015 (<http://www.unhcr.org/news/latest/2015/7/559655b66/baking-camp-home-25000-mainly-kurdish-refugees-syria.html>).

<sup>45</sup> Al Jazeera, « EU leaders praise Turkey for its treatment of refugees », 24 avril 2016 (<http://www.aljazeera.com/news/2016/04/merkel-turkey-refugee-camp-160423101251609.html>). Voir aussi A. Lancashire, « Turkish-refugee camps for Syrians set high standard », *Euronews*, 9 septembre 2015 (<http://www.euronews.com/2015/09/09/turkish-refugee-camps-for-syrians-set-high-standard>).

a préféré gérer seule leur accueil<sup>46</sup>. Si elle en avait les moyens dans les premiers temps<sup>47</sup>, la pérennisation du conflit est lourde de conséquences démographiques et économiques, préludes à une politisation de la question des réfugiés.

### L'octroi de droits (limités) à moyen terme

L'installation de nombreux réfugiés syriens au sein de la société turque a montré les limites d'une politique fondée uniquement sur l'ouverture de la frontière et la création de camps, sans statut juridique clair pour ces populations. Or, comme l'écrit très justement Suna Gülfer Ihlamur-Öner, jusqu'en 2013, « la Turquie a préféré s'occuper des flux de réfugiés avec du saupoudrage législatif plutôt qu'avec une loi à part entière ». En effet, à défaut d'une politique digne de ce nom, la Turquie a construit sa réponse sur le terrain autour de deux documents législatifs<sup>48</sup> :

- La loi de 1934, dite *Iskân kanunu*<sup>49</sup>, régissant l'installation et l'intégration de centaines de milliers de migrants venus le plus souvent de l'ancien espace ottoman, notamment des Balkans ou de l'Empire russe, pour des motifs politiques ou religieux. Or cette loi a une dimension ethnique et confessionnelle qui ne dit pas son nom. Elle a été pensée et appliquée pour servir les Turcs et les populations turciques des Balkans, du Caucase, voire d'Asie centrale. En d'autres termes, ne peuvent bénéficier du droit à l'installation et à la citoyenneté turque dans le cadre de cette loi que les seuls Turcs ou les musulmans ethniquement proches de ces derniers, comme le montre l'accueil, aux premiers temps de la République, de plusieurs groupes ethniques caucasiens, tchéchènes, abkhazes, etc. Si cette loi a été légèrement amendée en 2006, son cadre général reste le même, car ne sont soutenus dans leurs efforts d'installation et de citoyenneté que les co-ethniques au sens large<sup>50</sup>.

- La Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, dont la Turquie compte parmi les premiers signataires. Or une limitation géographique majeure fait que n'y sont reconnus comme réfugiés par la Turquie que des individus provenant d'Europe et non de son Orient proche, désormais les plus nombreux. Dans le contexte de la guerre froide, la Turquie s'était engagée à accueillir en priorité ceux qui fuyaient le communisme.

---

<sup>46</sup> J. Tolay, « The EU and Turkey's asylum policies in light of the Syrian crisis », Istanbul Policy Center, *Policy Brief*, 10, 2014 ([http://www.iai.it/sites/default/files/GTE\\_PB\\_10.pdf](http://www.iai.it/sites/default/files/GTE_PB_10.pdf)).

<sup>47</sup> M. Corabatir, « "Türkiye, Suriyelilere BM yardımını hiçbir zaman kabul etmedi" », *T24*, 5 novembre 2013 (<http://t24.com.tr/haber/turkiye-suriyelilere-bm-yardimini-hicbir-zaman-kabul-etmedi,24332>).

<sup>48</sup> S. G. Ihlamur-Öner, « Turkey's refugee regime stretched to the limit ? The case of Iraqi and Syrian refugee flows », *Perceptions*, 18 (3), automne 2013, pp. 191-228 (<http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2014/02/Suna-G%C3%BClfer-Ihlamur-%C3%96ner.pdf>).

<sup>49</sup> Sur cette loi, voir E. Ülker, « Assimilation, security and geographical nationalization in interwar Turkey : the settlement law of 1934 », *European Journal of Turkish Studies*, 7, 2008 (<http://ejts.revues.org/2123>).

<sup>50</sup> G. Avcı et K. Kirişçi, « Turkey's immigration and emigration dilemmas at the gate of the European Union », dans S. Castles et R. Delgado Wise (eds), *Migration and Development Challenges : Perspectives from the South*, International Organization for Migration, 2007, pp. 203-251 (<http://www.estudiosdeldesarrollo.mx/revista/rev7ing/6.pdf>).

La rigueur avec laquelle cette règle était appliquée devait garantir à ce pays au carrefour de l’Orient, de l’Asie et de l’Europe de ne pas devenir une zone tampon accueillant des milliers de candidats à l’immigration<sup>51</sup>.

A la fin du xx<sup>e</sup> siècle, ces dispositifs législatifs se sont révélés insuffisants. En 1979, la Révolution islamique a jeté en Turquie plus de 1,5 million d’Iraniens, dont la plupart sont repartis vers d’autres pays après plusieurs mois<sup>52</sup>. Puis la guerre Iran-Irak, mais surtout la répression du régime de Saddam Hussein à l’encontre des Kurdes en 1988, notamment après le massacre de Halabja et l’opération Anfal, y ont fait affluer des centaines de milliers de Kurdes<sup>53</sup>. Malgré l’ouverture de sa frontière et l’aide qui leur a été apportée avec le soutien massif du HCR, la Turquie n’a pas accordé le statut de réfugié à ces exilés. En revanche, quand, en 1989, plus de trois cent mille Turcs de Bulgarie, quittant un pays européen socialiste, ont frappé à sa porte, ils ont bénéficié dès leur arrivée de l’octroi de la citoyenneté, sur la base de la loi de 1934<sup>54</sup>. Ce traitement de faveur a été reproché à la Turquie par le Conseil de l’Europe, dont la Turquie était déjà membre<sup>55</sup>. Malgré la pression internationale, la Turquie a réitéré en 1991 et refusé d’accorder le statut de réfugié à une autre vague de Kurdes d’Irak fuyant une nouvelle répression. Ils étaient alors quatre cent mille accueillis dans des camps aménagés à Hakkari, Şemdinli et Silopi avec l’aide de la communauté internationale, mais la plupart ont fini par repartir.

Dans l’histoire de la politique turque en matière d’accueil des migrants, le sort de ces Kurdes occupe une place à part. En effet, c’est à l’occasion de cette crise qu’est né le concept d’« invités » (*misafir*) qui sert aujourd’hui à pallier le vide législatif entourant le sort des réfugiés syriens en Turquie : l’idée est d’accorder une « protection de masse au groupe plutôt qu’aux individus, non éligibles au statut de réfugié, et faisant donc des Kurdes d’Irak des invités temporaires pour raison humanitaire<sup>56</sup> ». Un concept bricolé qui permet de s’appuyer sur le caractère passager de l’accueil en attendant un possible retour au pays ou une prise en charge par la communauté internationale. Avec la crise syrienne, dont l’ampleur et le prolongement dans le temps sont inédits, cette politique montre ses limites.

Par leur nombre, les Syriens posent un défi sans commune mesure avec les trois cent mille Turcs de Bulgarie ou les quatre cent mille Kurdes d’Irak accueillis en Turquie dans un passé récent. Pour y répondre, l’État turc a mobilisé une multitude d’administrations et d’instances publiques, mais aussi d’associations, réunies sous la férule de l’AFAD (Afet ve Acil Durum Yönetimi Başkanlığı), la Direction turque de gestion des catastrophes et situations d’urgence, qui

---

<sup>51</sup> A. İçduygu et D. B. Aksel, « Turkish migration policies : a critical historical retrospective », *Perceptions*, 18 (3), automne 2013, pp. 167-190 (<http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2014/02/Ahmet-%C4%B0%C3%A7duygu-and-Damla-B.-Aksel.pdf>).

<sup>52</sup> T. Zarccone et F. Zarinebaf-Shahr, *Les Iraniens d’Istanbul*, Paris-Téhéran-Istanbul, Institut français de recherche en Iran, Institut français d’études anatoliennes, 1993.

<sup>53</sup> S. G. İhlamur-Öner, « Turkey’s refugee regime stretched to the limit ?... », art. cité.

<sup>54</sup> C. Disbudak et S. Purkis, « Forced migrants or voluntary exiles : ethnic Turks of Bulgaria in Turkey », *Journal of International Migration and Integration*, 17 (2), mai 2016, pp. 371-388.

<sup>55</sup> S. G. İhlamur-Öner, « Turkey’s refugee regime stretched to the limit ?... », art. cité.

<sup>56</sup> D. Daniş, C. Taraghi et J.-F. Pérouse, « Integration in Limbo : Iraqi, Afghan, Maghrebi and Iranian migrants in Istanbul », dans A. İçduygu et K. Kirişci (eds), *Land of Diverse Migrations : Challenges of Emigration and Immigration in Turkey*, Istanbul, Istanbul Bilgi University Press, 2009, p. 495.



s'est chargée de l'enregistrement des réfugiés, de la construction des camps, de l'assistance médicale et de diverses aides sociales. Bientôt secondée par les ministères de l'Education nationale, de la Santé, de l'Equipement, mais aussi par la Diyanet, l'organisme étatique de gestion des affaires religieuses, et les autorités locales, préfetures et sous-préfetures, l'AFAD fait ce qu'elle peut mais elle ne peut pas tout. Aussi nombre d'ONG humanitaires turques ont été sollicitées pour répondre aux besoins les plus urgents, tels le Croissant-Rouge turc, mais aussi İnsan Hak ve Hürriyetleri, plus connu par son acronyme IHH, Mazlum-Der, Bulbulzade, Anadolu Platformu, Imkan-Der... Fondées par des milieux conservateurs, souvent proches du pouvoir AKP, ces ONG ont participé à la prise en charge par l'Etat des besoins des réfugiés en matière d'alimentation, de logement, d'éducation, de santé, etc<sup>57</sup>. Face à l'ampleur de la crise, la Turquie a fini par assouplir ses règles d'enregistrement afin que les ONG étrangères et les organismes internationaux puissent prendre part également aux efforts d'aide humanitaire<sup>58</sup>.

Le changement institutionnel majeur dans le dispositif turc de prise en charge des réfugiés est cependant la création de la Direction générale de la gestion de l'immigration, Göç İdaresi Genel Müdürlüğü, un quasi-ministère rattaché aux services du Premier ministre<sup>59</sup>. Mise en place grâce à une loi votée un an auparavant, en avril 2013, pour améliorer le sort des étrangers résidant en Turquie<sup>60</sup>, dotée d'un budget adéquat et d'un personnel conséquent, cette direction basée à Ankara dispose de filiales dans chaque province de la zone frontalière pour assurer toutes les démarches liées à la vie des réfugiés. Toutefois, la nouvelle loi sur l'accueil des étrangers<sup>61</sup> ne reconnaît toujours pas le statut international de réfugié stricto sensu. Au contraire, elle officialise le statut de « protection temporaire » accordé préalablement et de façon collective à tous les réfugiés syriens. Ce statut leur permet certes d'accéder à une multitude d'aides et de droits qui leur garantissent notamment le non-refoulement vers leur pays d'origine, l'accès gratuit au système de santé national et, depuis janvier 2016, à un permis de travail<sup>62</sup>. Mais il les place dans une impasse, dans la mesure où il ne les autorise pas à obtenir la reconnaissance de leur statut de réfugié par le HCR, ni à ce que leurs années

---

<sup>57</sup> Z. Kutlu, « Bekleme odasından oturma odasına, Suriyeli Mültecilere yönelik çalışmalar yürüten sivil toplum kuruluşlarına dair kısa bir değerlendirme », *Anadolu Kültür ve Açık Toplum Vakfı*, date de publication non précisée ([http://www.anadolukultur.org/images/UserFiles/Documents/Editor/Bekleme\\_Odasından\\_Oturma\\_Odasına.pdf](http://www.anadolukultur.org/images/UserFiles/Documents/Editor/Bekleme_Odasından_Oturma_Odasına.pdf)).

<sup>58</sup> A. İçduygu, « Syrian refugees in Turkey. The long road ahead », *MPI Reports*, avril 2015, p. 5 (<http://www.migrationpolicy.org/research/syrian-refugees-turkey-long-road-ahead>).

<sup>59</sup> Voir le site en plusieurs langues de l'organisme : <http://www.goc.gov.tr/Main/>

<sup>60</sup> A. İçduygu et E. Millet, « Syrian refugees in Turkey : insecure lives in an environment of pseudo-integration », *Istanbul Policy Center*, 2016 ([https://www.academia.edu/27559543/Syrian\\_Refugees\\_in\\_Turkey\\_Insecure\\_Lives\\_in\\_an\\_Environment\\_of\\_Pseudo-Integration](https://www.academia.edu/27559543/Syrian_Refugees_in_Turkey_Insecure_Lives_in_an_Environment_of_Pseudo-Integration)).

<sup>61</sup> Votée en 2013, cette loi a été initiée en 2008 pour répondre à la volonté de réformer la législation du pays en matière d'exil et de réfugiés en vue de se rapprocher des normes européennes. Il semblerait que la crise syrienne ait à la fois accéléré le processus législatif, tout en rendant plus difficile sa mise en application du fait du nombre massif de réfugiés arrivés en si peu de temps. Voir J. Tolay, « Turkey's "critical europeanization": evidence from Turkey's immigration policies », dans S. Paçacı Elitok et T. Straubhaar (eds), *Turkey, Migration and the EU : Potentials, Challenges and Opportunities*, Hamburg, Hamburg University Press, 2012, pp. 39-61 ([http://hup.sub.uni-hamburg.de/volltexte/2012/118/chapter/HamburgUP\\_HWWI5\\_Migration\\_Tolay.pdf](http://hup.sub.uni-hamburg.de/volltexte/2012/118/chapter/HamburgUP_HWWI5_Migration_Tolay.pdf)).

<sup>62</sup> K. Kirişçi, « Turkey's new draft law on asylum : what to make of it ? », dans S. Paçacı Elitok et T. Straubhaar, *Turkey, Migration and the EU... , op. cit.*, pp. 63-83. Sur la question des permis de travail, voir O. Karasapan, « Syrian refugees and the promise of work permits », Brookings Institution, 20 juin 2016 (<https://www.brookings.edu/blog/future-development/2016/06/20/syrian-refugees-and-the-promise-of-work-permits/>).

de résidence soient comptabilisées en vue d'une naturalisation en Turquie ; en l'absence de toute perspective de retour, il enferme les Syriens dans un état d'incertitude. Néanmoins, la nouvelle loi a le mérite d'exister et constitue un pas considérable vers la législation européenne, et plus particulièrement la directive européenne de 2001 en matière d'octroi de protection temporaire à des migrants de masse<sup>63</sup>.

Ainsi, la Turquie se montre généreuse dans l'accueil des réfugiés mais prudente dans les droits qu'elle leur accorde. Derrière l'accueil humanitaire d'urgence se cachent en effet d'importants enjeux démographiques, économiques, sociaux et politiques.

### **Conséquences économiques et sociales de l'accueil prolongé des réfugiés**

L'arrivée d'un grand nombre de migrants dans un pays n'est jamais sans effets sur son équilibre économique et social. Mais, en dépit des chiffres et des calculs possibles, l'interprétation des conséquences d'un phénomène migratoire sur une société est toujours subjective, ses effets négatifs et positifs n'étant pas les mêmes pour les divers protagonistes et acteurs concernés. Sur l'impact de la présence des réfugiés syriens, et la perception de cet impact par certains segments de la société turque, une série de remarques peuvent néanmoins être formulées.

La première conséquence de la crise migratoire syrienne, et non des moindres, même si elle ne peut être imputée aux seuls réfugiés, a été la fin du commerce frontalier. A la veille de la guerre, les liens économiques entre la Turquie et la Syrie profitaient largement aux villes frontalières, et la Syrie était un point de passage important pour les camions turcs qui écoulaient toutes sortes de produits en Jordanie, au Liban et en Egypte. En outre, les bonnes relations entre les deux pays attiraient commerçants et touristes syriens dans diverses villes de Turquie. Dans cet interminable chaos, le commerce entre la Turquie et la Syrie a toutefois repris une certaine vigueur en 2013, sous les effets paradoxaux du développement d'une économie de guerre transfrontalière<sup>64</sup>. Ainsi, alors que les exportations turques vers la Syrie s'élevaient à 1,6 milliard de dollars en 2011, elles ont chuté à 497 millions en 2012 pour atteindre 1 milliard l'année suivante, et la tendance est toujours à la hausse<sup>65</sup>. Si l'on observe le commerce entre la Syrie et la seule ville de Gaziantep, qui disposait d'un consulat syrien avant la guerre, les chiffres sont tout aussi parlants : passés de 98 à 54 millions de dollars entre 2011 et 2012, soit une chute des exportations de 44 %, ils ont enregistré une formidable reprise de 411 % en 2013 pour s'établir à 278 millions de dollars<sup>66</sup>. Le même phénomène vaut pour d'autres villes

---

<sup>63</sup> F. Memisoglu et A. Ilgit, « Syrian refugees in Turkey : multifaceted challenges, diverse players and ambiguous policies », *Mediterranean Politics*, 2016, pp. 1-22.

<sup>64</sup> Z. Dogan, « Türkiye-Suriye arasındaki ticaret savaşına rağmen artıyor », *Al-Monitor*, 11 novembre 2015 (<http://www.al-monitor.com/pulse/tr/originals/2015/11/turkey-syria-trade-level-increase-despite-civil-war.html>).

<sup>65</sup> S. Cagaptay, « The impacts of Syria's refugees on Southern Turkey », *Washington Institute for Near Eastern Policy, Policy Focus*, 130, juillet 2014 ([http://www.washingtoninstitute.org/uploads/Documents/pubs/PolicyFocus130\\_Cagaptay\\_Revised3s.pdf](http://www.washingtoninstitute.org/uploads/Documents/pubs/PolicyFocus130_Cagaptay_Revised3s.pdf)).

<sup>66</sup> *Ibid.*



frontalières comme Şanlıurfa et Mardin. Cette reprise économique n'est pas surprenante : l'appareil de production syrien ayant été détruit, les entreprises turques doivent pourvoir aux manques, et nombre d'ONG et d'organismes humanitaires internationaux puisent dans le tissu économique local pour répondre aux exigences de leurs capacités opérationnelles<sup>67</sup>.

Le budget dépensé pour l'accueil des réfugiés est un sujet on ne peut plus délicat. A ce jour (novembre 2016), la Turquie affirme avoir dépensé dix milliards de dollars pour le déploiement, l'équipement, l'entretien des camps mais aussi des écoles, la participation aux soins et l'accompagnement au quotidien des réfugiés<sup>68</sup>. La guerre et la crise humanitaire ont pris une telle ampleur que, depuis 2013, le pays a changé d'approche et demandé à la communauté internationale de le soulager d'une part de ce fardeau<sup>69</sup>. Or, par manque de volonté politique, ou faute d'accord sur les modalités de l'aide, nombre de pays ne tiennent pas leurs promesses. La question est devenue monnaie d'échange dans les relations turco-européennes. Ainsi, en septembre 2016, la contribution de l'Union européenne à l'aide totale allouée aux réfugiés syriens en Turquie était de l'ordre de 583 millions d'euros<sup>70</sup>.

La présence massive de réfugiés syriens en Turquie pèse également sur le marché du travail. Là aussi, les effets seront jugés tantôt positifs tantôt négatifs selon les points de vue et l'interprétation que l'on veut bien donner au phénomène. Le premier problème évoqué est la concurrence déloyale que ferait subir aux travailleurs turcs une main-d'œuvre syrienne très bon marché<sup>71</sup> : les rapports montrent en effet qu'à tâche égale, un travailleur syrien est payé trois fois moins que son collègue turc<sup>72</sup>. Mais l'on peut retourner l'argument. Pour le patronat, cette force de travail sous-payée est une aubaine car elle lui garantit de plus larges bénéfices, sans compter la part de l'emploi non déclaré, les taux de rémunération inférieurs au niveau de qualification, et le recours au travail des enfants<sup>73</sup> – un problème contre lequel il est difficile de lutter, les familles sollicitant souvent tous les membres du groupe pour sa survie<sup>74</sup> ; ainsi,

---

<sup>67</sup> Sur la naissance en Turquie de la culture de l'aide humanitaire, voir F. Memisoglu et A. Ilgit, « Syrian refugees in Turkey... », art. cité.

<sup>68</sup> Un chiffre difficile à vérifier, tant les déclarations des officiels turcs sont contradictoires. Ainsi, Erdoğan a fait référence à plusieurs reprises au chiffre de 25 milliards. Ce doublement du budget prendrait en compte non seulement les dépenses du gouvernement, mais aussi celles des autorités locales et ONG turques. Voir M. Cetingulec, « How did Ankara's spending on Syrian refugees jump to \$25 billion ? », *Al-Monitor*, 3 septembre 2016 (<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/09/turkey-syria-refugees-mind-blogging-increase-expenses.html>).

<sup>69</sup> E. Farris et K. Kirişçi, *The Consequences of Chaos : Syria's Humanitarian Crisis and the Failure to Protect*, Brookings Institution, 2016, pp. 33-71.

<sup>70</sup> [http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/turkey\\_syrian\\_crisis\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/turkey_syrian_crisis_en.pdf)

<sup>71</sup> Orsam, Tesev, « Effects of the Syrian refugees on Turkey », *Orsam Report*, 195, janvier 2015 (<http://www.orsam.tr/files/Raporlar/rapor195/195eng.pdf>).

<sup>72</sup> X. V. Del Carpio et M. Wagner, « The impact of Syrian refugees on the Turkish labor market », World Bank Group, *Policy Research Working Paper*, 7402, août 2015 (<http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/505471468194980180/pdf/WPS7402.pdf>).

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Sur le travail des enfants syriens en Turquie, voir P. Kingsley, « From war to sweatshop for Syria's child refugees, vast numbers of young Syrians in Turkey and beyond are having to work instead of going to school », *The Guardian*, 6 mai 2016 (<https://www.theguardian.com/world/2016/may/06/war-to-sweatshop-for-child-refugees>). Voir aussi C. Yeginsu, « In Turkey, a Syrian child "has to work to survive" », *New York Times*, 4 juin 2016 (<http://www.nytimes.com/2016/06/05/world/europe/in-turkey-a-syrian-child-has-to-work-to-survive.html>).

les travaux agricoles saisonniers, l'emploi sur les chantiers et dans les restaurants, avec leurs journées de travail prolongées, sont dramatiques pour ces enfants, qu'il prive notamment de scolarité, malgré les mesures gouvernementales incitatives en ce sens<sup>75</sup>.

Enfin, la pression exercée sur le prix des logements attise la cupidité des uns et la colère des autres, qui la mettent sur le dos des réfugiés, jugés seuls responsables de cette flambée. Un ressentiment qui favorise l'essor d'un rejet des réfugiés au sein de la population, particulièrement dans les villes frontalières comme Kilis, Gaziantep ou Hatay<sup>76</sup>.

Ces effets négatifs sont contrebalancés par des impacts positifs qui ne peuvent être sous-estimés. Ainsi, des centaines d'entreprises syriennes, dans la restauration, les transports, l'artisanat ou la petite industrie, ont été démontées pour être réimplantées en Turquie. Certaines usines et ateliers de fabrication de la région d'Alep ont notamment été déménagés à Gaziantep, ce qui a dynamisé la ville. Surtout, la guerre en Syrie et le drame humanitaire qu'elle engendre ont indirectement profité à plusieurs secteurs de l'économie turque. La majorité de l'aide humanitaire envoyée en Syrie provient désormais de Turquie. Depuis que l'espoir d'un retour des réfugiés dans leur pays s'est évanoui, nombre d'ONG occidentales ont été autorisées à s'y implanter. Or elles procurent du travail à des citoyens turcs autant qu'à des réfugiés et dépensent localement pour mettre en œuvre leurs activités, ce qui profite à l'économie des villes frontalières<sup>77</sup>.

Les conséquences sociales de l'afflux de réfugiés en Turquie influent également sur les relations entre le pouvoir et l'opposition, déjà fortement polarisées sur la question syrienne. Certes, le pays n'a pas attendu la crise syrienne pour être travaillé par des clivages de différents ordres, mais les effets sociaux de la présence des réfugiés syriens défraient la chronique. La prostitution dans les villes frontalières leur est imputée, comme si ce phénomène était inexistant en Turquie avant leur arrivée, sans parler de la polygamie, qui aurait, selon les médias turcs, explosé<sup>78</sup>. L'extrême pauvreté en milieu étranger enferme les plus vulnérables, femmes et enfants, dans des cercles vicieux d'abus et d'exploitation. Ainsi, la presse se fait l'écho de familles acceptant de donner en second mariage des filles syriennes, souvent très jeunes, à des hommes déjà mariés. Le phénomène, aussi incontestable et dramatique soit-il, est grossi et déformé par la médiatisation pour dénigrer la politique syrienne impopulaire d'Erdoğan. Ces coups de projecteur achèvent de détériorer la perception des réfugiés par l'opinion publique turque, et contribuent à la politisation du sort des migrants en Turquie.

Historiquement, l'image des Arabes a rarement été positive auprès des Ottomans, notamment dans la Turquie républicaine. La distinction des destins respectifs des Turcs et des Arabes s'est creusée en 1923 avec l'écroulement de l'Empire ottoman et la création de la République turque,

---

<sup>75</sup> Human Rights Watch, « Turkey : 400,000 Syrian children not in school, language, economic hardship keep young refugees out of class », Human Rights Watch, 8 novembre 2015 (<https://www.hrw.org/news/2015/11/08/turkey-400000-syrian-children-not-school>).

<sup>76</sup> International Rescue Committee, « Economic impacts of Syrian refugees, existing research review and takeaways » (<https://www.rescue.org/sites/default/files/document/465/ircpolicybriefeconomicimpactsofsyrianrefugees.pdf>).

<sup>77</sup> Sur les ONG turques et étrangères venant en aide aux réfugiés syriens, voir <https://graphcommons.com/graphs/a5f158c2-9d58-4745-9fe5-97bc9d86dac4>

<sup>78</sup> F. Nawa et O. Sebzeci, « Activists condemn Turkey's polygamous marriages targeting Syrian refugees », *Huffington Post*, 27 juillet 2016 ([http://www.huffingtonpost.com/entry/polygamy-in-turkey\\_us\\_57964212e4b01180b52fae27](http://www.huffingtonpost.com/entry/polygamy-in-turkey_us_57964212e4b01180b52fae27)).

fondée sur le principe du nationalisme turc. La langue turque regorge d'expressions et locutions négatives et racistes envers les Arabes<sup>79</sup>. Dans les manuels scolaires, confirmant et alimentant la croyance populaire, l'Arabe reste ce traître qui a collaboré avec les impérialistes européens, notamment britanniques, pour saper l'empire<sup>80</sup>. Au début des années 1990, le président Turgut Özal a été le premier à engager une politique de rapprochement avec le Moyen-Orient, fondée sur ce que Turcs et Arabes ont de plus profondément en commun : la solidarité islamique<sup>81</sup>. Ce geste politique ayant amélioré l'image des Arabes auprès des Turcs, les premiers réfugiés syriens ont été accueillis avec bienveillance, une bienveillance soutenue par la conviction que leur exil serait temporaire. Mais l'usure du temps et l'ampleur de la catastrophe humanitaire éreintent l'opinion turque. Les premiers réfugiés avaient été installés dans des camps, à l'écart des regards. Or les suivants ont gagné les villes, d'abord celles des zones frontalières, puis celles de tout le pays. Ils sont devenus visibles, et si la cohabitation est toujours paisible, leur image se détériore, et nombre de Turcs craignent que la présence durable de réfugiés arabes dans le pays n'altère leur mode de vie.

Le centre de recherche HUGO<sup>82</sup> fournit des études très étoffées sur la perception des réfugiés dans le pays. Selon son rapport de 2014<sup>83</sup>, si 74 % de l'opinion publique turque manifestent toujours de l'empathie à l'égard de la tragédie subie et des menaces qui pèsent sur ces « frères de religion », ils sont près de 70 % à considérer que les réfugiés syriens sont un fardeau pour l'économie du pays, et 60 % à refuser que leurs impôts servent à les aider quand nombre de compatriotes turcs sont dans le besoin<sup>84</sup>. Sur la question de l'emploi, 56 % des personnes interrogées estiment que les réfugiés syriens prennent le travail des Turcs – un pourcentage plus fort encore dans les villes frontalières, où il atteint 68 % –, et 47 % refusent qu'un permis de travail leur soit octroyé. En revanche, 72 % soutiennent les facilités accordées par le gouvernement pour scolariser leurs enfants et leur assurer une éducation à moyen et long terme – sans doute car de telles mesures ne menacent pas immédiatement leur emploi et leur niveau social. De même, 30 % se disent favorables à « renvoyer les réfugiés chez eux malgré la guerre », contre 62 % qui s'y opposent ; il est intéressant de noter que la même question, purgée du mot guerre, fait monter les partisans du retour des Syriens à 39 %. Par ailleurs, 76 % des personnes interrogées dans le pays, davantage dans les zones frontalières, sont persuadées que le maintien des Syriens en Turquie va engendrer des dommages sociaux et économiques, 74 % souhaitent que les réfugiés continuent à être accueillis dans des camps plutôt que disséminés en ville, et 67 % que ces camps soient aménagés du côté syrien de la frontière. Enfin, sur la question très controversée et hautement politisée de l'octroi de la citoyenneté turque

---

<sup>79</sup> Pour des exemples d'expressions racistes envers les Arabes, voir <http://ayrimcisozluk.blogspot.fr/2012/02/araplara-kars-ayrmc-deyis-deyim-ve.html>

<sup>80</sup> E. Copeaux, « L'image des Arabes et de l'islam dans les manuels d'histoire turcs depuis 1931 », *CEMOTI*, 12, 1991, pp. 195-212 (<http://cemoti.revues.org/382>).

<sup>81</sup> Turgut Özal a considérablement marqué la vie politique intérieure et extérieure de la Turquie, d'abord en tant que Premier ministre de 1983 à 1989, puis en tant que président jusqu'à son décès en 1993.

<sup>82</sup> Voir le site de ce centre fondé au sein de l'université Hacettepe : <http://www.hugo.hacettepe.edu.tr/>

<sup>83</sup> M. Erdoğan, *Syrians in Turkey. Social Acceptance and Integration*, HUGO Center, novembre 2014 (<http://labs.ozyegin.edu.tr/ozumigs/files/2015/05/HUGO-REPORT-SyriansinTurkey.compressed.pdf>).

<sup>84</sup> *Ibid.*

aux réfugiés syriens, les Turcs sont on ne peut plus clairs : 84,5 % s'y opposent, contre seulement 7,7 % d'opinions favorables. Ce refus de voir les Syriens se fondre dans la population turque résume toute l'ambiguïté de leur position face aux réfugiés. Globalement, les Turcs sont solidaires et prêts à aider les victimes du conflit syrien, mais à la condition que cette aide soit temporaire et n'empêche pas le retour à terme des réfugiés chez eux.

Le coût financier et social que représente le défi des exilés syriens pour la Turquie a dépassé les prévisions du gouvernement. Celui-ci a dû revoir son approche et se résigner, avec retard, à faire appel à l'aide de la communauté internationale. Or ce retournement n'est pas évident : les donateurs internationaux ont pris l'habitude de travailler avec des partenaires d'autres pays (notamment le Liban et la Jordanie), et la prise en charge relativement généreuse d'Ankara a atténué le sentiment d'urgence des besoins des réfugiés. La Turquie reste donc largement seule face aux défis financiers. Le prolongement du conflit a en outre changé la donne du calcul politique initial sur la capacité de soutien de la population (et de l'électorat) turque.

## **INSTRUMENTALISATION DES RÉFUGIÉS ET CALCULS DE POLITIQUE INTÉRIEURE**

Le contexte intérieur dans lequel s'est déployée l'arrivée des réfugiés syriens et l'interventionnisme du régime ont conduit à l'instrumentalisation politique des migrants, victimes à la fois de la dérive autoritaire d'Erdoğan et des réponses maladroites des partis d'opposition.

### **La politisation de la question des réfugiés syriens en Turquie**

Durant les premiers mois de la crise syrienne, l'opinion publique turque, privilégiant l'urgence humanitaire aux considérations politiciennes, a soutenu la politique d'accueil du président Erdoğan<sup>85</sup>. Cependant, l'augmentation de leur nombre et la pérennisation de leur séjour ont fini par peser sur la perception des réfugiés, dans un contexte de dérive autoritaire du régime et de rancœurs contre ce dernier.

A la veille de la crise, la Turquie d'Erdoğan faisait figure de modèle de développement, susceptible de servir de cas d'école pour d'autres pays musulmans<sup>86</sup>. Au pouvoir depuis près d'une dizaine d'années, l'AKP se targuait d'avoir normalisé ses relations avec la plupart de ses voisins, d'avoir su développer une diplomatie relativement puissante aspirant à un leadership régional, dynamiser l'économie et accompagner la prospérité. En matière de politique intérieure

---

<sup>85</sup> K. Gürsel, « Poll shows weak support for Turkey's Syria policies », Al-Monitor, 22 février 2013 (<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/02/poll-davutoglu-akp-syria-policy-unpopular-turkey.html>).

<sup>86</sup> A. Balcer, « Turkey as a source of inspiration for the Arab Spring : opportunities and challenges », dans S. Calleya et M. Wohlfeld (eds), *Change and Opportunities in the Emerging Mediterranean*, Mediterranean Academy of Diplomatic Studies, University of Malta, 2012, pp. 370-386.

et d'ouverture confessionnelle, le régime avait amorcé des négociations pour le règlement de la question kurde où le pouvoir et l'opposition travaillaient ensemble<sup>87</sup>, et engagé un débat sur la reconnaissance des droits de la minorité alévie, longtemps mal aimée d'une République en théorie laïque mais fondée de facto sur la suprématie des musulmans sunnites<sup>88</sup>.

Or, depuis l'enlèvement du conflit syrien et, à partir de 2013, l'émergence de l'EI, Ankara se sent abandonnée par ses alliés européens et américains, focalisés désormais sur la guerre contre les djihadistes et non plus sur la lutte contre Bachar. Tenté par le repli sur soi, saisi par la peur face à une contestation qui se développe en Turquie sur le modèle des Printemps arabes, le régime répond au mouvement de protestation populaire du parc Gezi de l'été 2013 par le refus du dialogue et la violence. Une violence démesurée<sup>89</sup> face à ce qui n'est alors qu'un sit-in d'une cinquantaine de militants écologistes voulant empêcher l'abattage de feuillus dans l'un des derniers parcs arborés du centre-ville d'Istanbul. Cette réaction disproportionnée du pouvoir fait écho aux tensions qui traversent l'ensemble du Moyen-Orient. La Syrie est à feu et à sang, et le frère idéologique d'Erdoğan en Egypte, Mohammad Morsi, subit la pression de l'armée, qui le dépose début juillet 2013, juste après le démarrage des manifestations en Turquie. Aussi, quand la contestation écologique se fait récupérer par l'opposition, le pouvoir d'Erdoğan craint une tentative de déstabilisation politique, tandis que la brutalité de la répression ne fait que renforcer la protestation et politiser les revendications du mouvement Gezi, devenu tribune d'expression pour tous les mécontents du régime, à l'instar des alévis. La dérive autoritaire d'Erdoğan conduit l'opposition à rejeter l'ensemble de sa politique, et notamment sa gestion de l'accueil des Syriens en Turquie. Dans sa dénonciation de l'instrumentalisation politique des réfugiés par le pouvoir, l'opposition turque fait donc elle aussi, à sa manière, un usage politique de la question des réfugiés.

Dès le début de la crise, l'opposition traditionnelle à l'AKP s'est inscrite en faux contre la politique anti-Bachar du gouvernement et les mesures d'accueil des réfugiés. Le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple, Cumhuriyet Halk Partisi (CHP), alléguant que la politique syrienne d'Erdoğan était guidée par une idéologie religieuse pro-sunnite, a, par calcul, adopté une attitude hostile envers les réfugiés. Ce positionnement maladroit de Kemal Kılıçdaroğlu, le chef du CHP, est revenu par effet boomerang à abandonner à leur sort les Syriens et à cautionner indirectement le régime dictatorial de Damas. Ainsi, le CHP, parti kémaliste et laïque, a utilisé le « facteur réfugiés » pour tenter de battre en brèche l'emprise politique de l'AKP et d'Erdoğan dans le pays, au mépris des principes supérieurs de liberté des peuples et de lutte contre la dictature. Les pro-Kurdes du Parti démocratique des peuples, Halkların Demokratik Partisi (HDP), à bien des égards le plus démocratique et le plus libéral dans ses objectifs et son fonctionnement, et les membres de l'ultranationaliste Parti de l'action

---

<sup>87</sup> S. Bölme et M. Küçükkale, « Turkey's recent Kurdish opening : opportunities and the challenges ahead », *Open Democracy*, avril 2013 (<https://www.opendemocracy.net/selin-b%C3%B6lme-m%C3%BCjge-k%C3%BC%C3%A7%C3%BCkkel%C5%9F/turkey%E2%80%99s-recent-kurdish-opening-opportunities-and-challenges-ahead>).

<sup>88</sup> T. Köse, « Alevi opening and the democratization initiative in Turkey », *SETA Policy Report*, 2010 (<http://arsiv.setav.org/Ups/dosya/28899.pdf>).

<sup>89</sup> C. Tastan, « The Gezi Park protests in Turkey : a qualitative field research », *Insight Turkey*, 15 (3), 2013, pp. 27-38 ([http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/15\\_03\\_2013\\_tastan.pdf](http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/15_03_2013_tastan.pdf)).

nationaliste, Milliyetçi Hareket Partisi (MHP), ont également eu tendance à régler leur attitude dans le conflit syrien à l'aune de leur opposition à Erdoğan<sup>90</sup>. Allié à l'AKP dans le cadre des négociations en vue du règlement de la question kurde, le HDP se montre plutôt sensible au sort des réfugiés, surtout depuis l'accueil des deux cent mille réfugiés kurdes de Kobané en 2014. Mais il entretient des liens ambigus avec le PKK, dont le bras syrien, le PYD (Parti de l'union démocratique), est engagé dans une politique de neutralité collaboratrice avec le régime de Bachar. Ce tropisme kurde s'est concrétisé par une aide directe et presque exclusive aux seuls réfugiés kurdes de la part de municipalités contrôlées par le HDP, pour s'assurer leur sympathie et éviter qu'ils ne soient « récupérés » par le discours de solidarité islamique de l'AKP. Quant au MHP, son discours ultranationaliste a le mérite de la clarté ; il n'a jamais souhaité que la Turquie se mobilise autant pour des Arabes et insiste pour qu'elle réserve en priorité son aide à la minorité turkmène, victime elle aussi des bombardements de Bachar, en plus de la montée en puissance du nationalisme kurde en Syrie.

Ainsi, les partis d'opposition, traduisant en termes politiques le sort et la prise en charge des réfugiés, ont instrumentalisé les enjeux de la crise syrienne dans le débat politique intérieur. Deux développements, la perception de plus en plus forte d'un conflit confessionnel et la proposition d'Erdoğan de naturaliser les réfugiés syriens, n'ont fait qu'aggraver les choses.

### **Les craintes d'une manipulation des équilibres confessionnels**

Rarement exprimée ouvertement, comme c'est souvent le cas en Turquie dès qu'il s'agit d'identité nationale et de religion, une des craintes de la population est que les réfugiés syriens, s'ils étaient amenés à rester dans le pays, n'en changent la carte ethnique et confessionnelle, modifiant les équilibres actuels entre Turcs, Kurdes et Arabes, musulmans sunnites et alévis. Si les recensements officiels ne permettent pas de disposer de chiffres sur la composition ethnique et confessionnelle du pays, le recensement de 1960 a livré des informations sur la langue maternelle, et donc sur l'identité ethnique, de la population. Ainsi, lors de ce recensement, les Arabes – soit tous ceux ayant déclaré l'arabe comme langue maternelle – constituaient 1,25 % de la population, les trois provinces les plus arabes à l'époque étant Hatay, Mardin et Şanlıurfa, avec respectivement 34, 21 et 13 % d'habitants parlant arabe. A supposer que cet équilibre soit resté stable jusqu'à nos jours<sup>91</sup>, et compte tenu du fait que la majeure partie des réfugiés arrivés de Syrie ces dernières années sont arabes, leur pourcentage dans la population

---

<sup>90</sup> Sur le positionnement de l'opposition turque sur la question des réfugiés syriens, voir N. Tuğsuz et A. Yılmaz, « Siyasi partilerin mülteci politikaları », *SETA Perspektif*, 106, juin 2015 ([http://file.setav.org/Files/Pdf/20150703162350\\_siyasi-partilerin-multeci-politikalari-pdf.pdf](http://file.setav.org/Files/Pdf/20150703162350_siyasi-partilerin-multeci-politikalari-pdf.pdf)) et S. Özden, « Mülteciler konusunda muhalefet sinifta kaldı », entretien accordé à Ayşe Çavdar pour la revue *Helsinki Yurttaşlar Derneği*, 2, janvier 2016, pp. 62-66 ([http://www.hyd.org.tr/attachments/article/185/HYD\\_saha2.pdf](http://www.hyd.org.tr/attachments/article/185/HYD_saha2.pdf)).

<sup>91</sup> Hürriyet-Konda, « Biz Kimiz ? Toplumsal yapı araştırması », Konda Araştırma ve Danışmanlık, 2006 ([http://www.konda.com.tr/tr/raporlar/2006\\_09\\_KONDA\\_Toplumsal\\_Yapi.pdf](http://www.konda.com.tr/tr/raporlar/2006_09_KONDA_Toplumsal_Yapi.pdf)).



de ces villes passerait à Mardin de 21 à 25 %, à Şanlıurfa de 13 à 21 %<sup>92</sup>, à Hatay de 34 à 38 %, à Kilis de 1 à 37 % et à Gaziantep de 1 à 10 %. Cette pression démographique s'exerce aussi par le taux de natalité plus élevé des réfugiés syriens. Ainsi, les rapports de force entre les différents groupes ethniques, arabes, turcs et kurdes, vont probablement changer, tout au moins dans les villes frontalières comme à Şanlıurfa.

Le cas de la province de Hatay est particulièrement intéressant à observer. Autrefois syrienne et longtemps réclamée par la Syrie, qui n'a jamais reconnu son rattachement à la Turquie par la France mandataire en 1939<sup>93</sup>, elle compte environ 1,5 million d'habitants, dont le tiers est arabe mais alawite, l'une des multiples branches du chiisme – c'est-à-dire de la même confession que la communauté à laquelle appartient le clan de Bachar al-Assad<sup>94</sup>. Or quelque 135 000 réfugiés syriens, arabes mais sunnites, ont trouvé abri dans cette ville, où des rumeurs, propagées par le régime de Bachar, ont circulé sur le massacre de Syriens alawites par la majorité sunnite rebelle. Désinformée par la propagande de Damas, la population alawite de Hatay a vécu comme une menace l'afflux de ces réfugiés certes arabophones mais sunnites, ce qui a généré des tensions, alimentées par les rumeurs les plus folles sur les intentions des uns envers les autres. Tout est réuni pour créer une situation explosive : une population alawite voyant dans les nouveaux venus de potentiels criminels infiltrés par les djihadistes, et des réfugiés ne se sentant pas en sécurité dans une ville où beaucoup expriment ouvertement leur sympathie pour le régime alawite de Damas<sup>95</sup>.

Cette défiance confessionnelle et ethnique n'est pas cantonnée aux villes frontalières où se sont installés la plupart des réfugiés de Syrie. Partout dans le pays la question des réfugiés a donné lieu, souvent avec mauvaise foi et procès d'intention de la part du pouvoir comme de l'opposition, à des accusations de confessionnalisme (*mezhepçilik*). Des accusations graves dans un pays multiethnique et multiconfessionnel. Ainsi, quand à l'automne 2011 Erdoğan rompt avec Bachar, son allié et ami d'hier, sa décision est montée en épingle par l'opposition, qui en fait un acte confessionnel contre l'identité alawite de Bachar – et donc, par extension, un geste hostile aux alévis de Turquie, proches des alawites de Syrie. Pourtant, même si des considérations stratégiques et politiques ont pu l'emporter sur les motivations humanitaires, il est difficile de soutenir que la Turquie a rompu avec Bachar pour des raisons confessionnelles,

---

<sup>92</sup> S. Gagaptay, « The impacts of Syria's refugees on Southern Turkey », art. cité.

<sup>93</sup> S. Yerasimos, « Le sandjak d'Alexandrette : formation et intégration d'un territoire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 48 (1), 1988, pp. 198-212.

<sup>94</sup> Rappelons qu'une large majorité de la population, qu'elle soit turque, kurde ou arabe, est musulmane, sunnite de l'école hanéfite. Toutefois, il existe aussi divers groupes « chiites » de langue turque, kurde ou arabe que l'on nomme alévis en référence à Ali, figure centrale du chiisme. En d'autres termes, il existe en Turquie des groupes alévis qui sont ethniquement et linguistiquement turcs, kurdes ou arabes. Si les alévis turcophones et kurdophones sont répartis sur tout le territoire, les alévis arabophones, que l'on appelle aussi alawites ou nusairites, proches en tous points des alawites au pouvoir en Syrie, se concentrent dans la province de Hatay, qui n'a été rattachée à la Turquie qu'en 1939. Cette galaxie chiite en Turquie n'a jamais été unie et uniforme. En revanche, la crise syrienne et le sentiment, fondé ou imaginaire, que la Turquie poursuivait une politique sunnite et anti-alawite dans ce conflit a rapproché les divers groupes non sunnites du pays. Voir aussi S. Gagaptay, « Are Syrian Alawites and Turkish Alevites the same ? », CNN, 17 avril 2012 (<http://globalpublicsquare.blogs.cnn.com/2012/04/17/are-syrian-alawites-and-turkish-alevis-the-same/>).

<sup>95</sup> A. Yurdakul, « Why Turkey's Alawite community thinks Assad is the victim », *New Republic*, 6 août 2011 (<https://newrepublic.com/article/93288/turkey-alawites-assad-syria>).



puisqu'avant la guerre le même Bachar, qui était tout aussi alawite, était proche d'Erdoğan<sup>96</sup>. L'intensification de la guerre et la détérioration du climat régional ont progressivement entraîné les protagonistes– Turcs, Iraniens, Saoudiens, Qataris – dans une compétition géostratégique aux allures confessionnelles, à des fins de leadership régional<sup>97</sup>. Chez les populations non sunnites de Turquie, alors que le sunnisme, majoritaire, a pris de plus en plus une position de religion officielle, un phénomène qui remonte à la République mais que le pouvoir AKP a amplifié, le malaise est sensible. L'afflux de millions de sunnites supplémentaires ravive les craintes des non-sunnites de se retrouver encore plus marginalisés et ostracisés qu'avant. Comme souvent en Turquie, les minorités confessionnelles, aussi traumatisées et persécutées qu'elles aient pu l'être dans le passé, ont si peur du confessionnalisme sunnite qu'elles y réagissent en s'enfermant davantage dans la case confessionnelle qui leur est assignée. Les alawites (chiites arabophones) et les alévis (chiites turcophones ou kurdozones) fabriquent ainsi du confessionnalisme par peur d'en être à nouveau victimes. En revanche, le comportement de la classe politique, incarnée par les trois partis de l'opposition, CHP, MHP et HDP, n'a pas été responsable. Faible et divisée face au pouvoir AKP qui l'écrase dans ses successives victoires électorales depuis 2002, elle a érigé le conflit syrien en instrument de politique politicienne. Ainsi, bien que le moteur de la révolution syrienne, en 2011, n'ait rien d'ethnique, pas plus que l'engagement anti-Bachar de la Turquie, l'opposition turque a privilégié une lecture confessionnelle de la crise syrienne, ce qui n'a fait qu'aggraver le clivage sunnites-alévis en Turquie.

## **Le débat sur l'accès à la citoyenneté et l'aggravation des hostilités**

Derrière les critiques de l'opposition se cache la crainte que les réfugiés syriens accèdent à la citoyenneté turque et que, par ce biais, l'AKP élargisse davantage sa base populaire et électorale et renforce son emprise. Les débats houleux sur l'octroi de la citoyenneté turque témoignent de cette fébrilité politicienne. C'est au début du mois de juillet 2016 que le président Erdoğan évoque pour la première fois cette éventualité<sup>98</sup>. Il ne s'agit pas alors d'une accession immédiate et totale de tous les Syriens à la citoyenneté, mais d'une possibilité, rendue inévitable par le prolongement du conflit en Syrie et les espoirs déçus de retour pour les réfugiés. Souhaite-t-il s'engager un peu plus dans le dossier syrien ou entraîner l'opposition sur un terrain qu'il sait glissant pour elle ? Une rumeur circulait déjà dans les médias, particulièrement vive au moment de la campagne pour les élections présidentielles de 2014, selon laquelle le gouvernement aurait favorisé

---

<sup>96</sup> J. Marcou, « Recep Tayyip Erdoğan durcit le ton à l'égard de son "bon ami" Bachar el-Assad », Observatoire de la vie politique turque (Ovipot), 15 mai 2011 (<https://ovipot.hypotheses.org/5578>).

<sup>97</sup> International Crisis Group, « Syria's mutating conflict », *Middle East Report*, 128, 1<sup>er</sup> août 2012 (<https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/eastern-mediterranean/syria/syria-s-mutating-conflict>).

<sup>98</sup> I. Tharoor, « Turkey's bold new plan for Syrian refugees : make them citizens », *Washington Post*, 9 juillet 2016 (<https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2016/07/09/turkeys-bold-new-plan-for-syrian-refugees-make-them-citizens/>).

la naturalisation de nombreux Syriens pour en faire une force et une réserve électorales<sup>99</sup>. Le débat défraye la chronique jusqu'au coup d'État raté du 15 juillet 2016, qui le supplante et l'enterre, et ce probablement pour longtemps.

Mais qu'en est-il exactement des implications politiques d'une éventuelle naturalisation des Syriens ? Comment devient-on et que signifie être Turc ? La Turquie moderne, dans son habit républicain, n'a pas encore cent ans. Comme tout Etat indépendant, elle favorise avec plus ou moins de facilité l'accès des étrangers à la citoyenneté, en fonction de ses intérêts nationaux supérieurs et de critères stricts en matière d'identité et de provenance des demandeurs. D'une manière générale, l'acquisition de la citoyenneté turque se fonde davantage sur le droit du sang que sur celui du sol. Ainsi, entre 1923 et 2011, la Turquie a accordé la citoyenneté à 2,5 millions d'étrangers, un chiffre qui avoisine le nombre de Syriens arrivés en Turquie depuis que leur pays a sombré dans le chaos<sup>100</sup>. Presque tous étaient ethniquement Turcs ou assimilés, tels les Circassiens par exemple, cousins éloignés et musulmans persécutés par le pouvoir russe et soviétique que la Turquie a souvent accueillis généreusement. Pour tout candidat à la citoyenneté, le dispositif législatif actuel prévoit sept conditions majeures à remplir<sup>101</sup> :

- Avoir résidé sur le sol turc de façon ininterrompue depuis au moins cinq ans (trois ans pour ceux ou celles qui sont mariés à une ou à un citoyen de Turquie).
- Apporter par son comportement la preuve et le désir de sa motivation à devenir Turc.
- Ne pas être porteur d'une maladie susceptible de constituer un danger pour le pays.
- Etre de bonne moralité.
- Avoir une bonne maîtrise de la langue turque.
- Etre en mesure de subvenir à ses besoins économiques, et à ceux dont il est le garant.
- Ne pas être une potentielle menace à la sécurité nationale.

Si l'on applique ces conditions à la lettre, peu de Syriens peuvent prétendre à la citoyenneté turque. La plupart, à l'exception des tout premiers réfugiés, se trouvent sur le territoire turc depuis moins de cinq ans, et le vrai faux statut bricolé d'« invité temporaire », qui leur refuse le statut international de réfugié, les prive d'un titre de séjour légal sur la base duquel ils pourraient faire prévaloir la durée de leur résidence en Turquie. Toutefois, le Conseil des ministres peut décider d'accorder de façon individuelle ou collective la citoyenneté turque à des étrangers<sup>102</sup>. En l'évoquant publiquement, le président Erdoğan a-t-il cherché à sonder l'opinion ? Ou a-t-il voulu diviser un peu plus encore l'opposition, déjà partagée et réservée sur cette question<sup>103</sup> ? Quoi qu'il en soit, l'annonce, perçue

---

<sup>99</sup> Pour des exemples de désinformation sur de fausses naturalisations de Syriens, voir <http://www.sozcu.com.tr/2013/gundem/binlerce-suriyeli-tc-vatandasi-yapildi-413296/>

<sup>100</sup> F. Memisoglu et A. Ilgit, « Syrian refugees in Turkey... », art. cité.

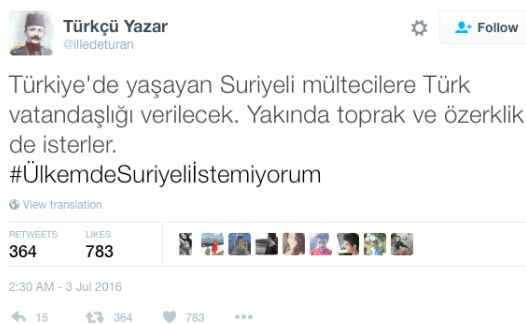
<sup>101</sup> Sur les principales conditions à remplir pour l'obtention de la citoyenneté turque, voir <http://gocmenyasalari.tr.gg/T-Ue-RK%26%23304%3BYE-CUMHUR%26%23304%3BYET%26%23304%3B-VATANDA%26%23350%3BLI%26%23286%3BINA-GE%C7ME.htm>

<sup>102</sup> Cette condition est explicitement précisée dans l'article 11 de la loi sur la citoyenneté turque. Voir *T.C. Resmî Gazete*, le journal officiel de la République turque (<http://www.resmigazete.gov.tr/eskiler/2009/06/20090612-1.htm>).

<sup>103</sup> S. Idiz, « Erdogan's citizenship offer fans flames of anti-Syrian sentiment in Turkey », *Al-Monitor*, 12 juillet 2016 (<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/07/turkey-syria-refugees-anti-syrian-sentiments-on-rise.html#ixzz4MUIEu2qx>).

comme une provocation, a suscité une levée de boucliers. Une enquête menée en mars 2016 par la société de sondage Métropole a montré que 97 % des votants du CHP, 94 % des votants du MHP et même 78 % des votants de l'AKP, pourtant acquis à Erdoğan, étaient hostiles à cette mesure<sup>104</sup>. Les raisons de cette hostilité sont diverses, mais comme à chaque fois qu'il est question de migration, les rumeurs et les accusations les plus folles circulent pour rejeter l'autre.

Ainsi, alors qu'en Turquie on croyait ces sentiments réservés à l'Europe « islamophobe », le racisme envers les Syriens, accusés de vols, de violences, voire de terreur djihadiste menaçant la sécurité du pays, s'est propagé sur les réseaux sociaux. Un hashtag attisant les propos les plus abjects, #jeneveuxpasdeSyriendansmonpays, a notamment fait le tour de la blogosphère à la suite de l'annonce d'Erdoğan. La crainte fantasmée ultime qui s'exprime serait que les Syriens demandent à terme une autonomie en Turquie, et menacent l'intégrité du pays. Le tweet suivant, un des plus répandus, est explicite : « Les réfugiés syriens vivant en Turquie vont recevoir la nationalité turque. Bientôt, ils voudront aussi des terres et une autonomie #jeneveuxpasdeSyriendansmonpays ».



Ou bien encore cet autre tweet très populaire attribué à İlber Ortaylı, un célèbre historien du pays, mais inventé de toutes pièces par ses détracteurs et par des groupes hostiles aux réfugiés syriens : « Il ne peut être donné la citoyenneté d'une nation qui a écrit son histoire par le sang et le combat à un peuple qui a fui son pays sans combattre et en l'abandonnant à son sort. » Une telle phrase en dit long sur la manière dont la question des réfugiés syriens divise les Turcs, et réveille des sentiments nationalistes enfouis.



<sup>104</sup> M. Çağatay Abuşoğlu, « Türkiye'deki Suriyeliler ve Vatandaşlık », *21.ci Yüzyıl Türkiye Enstitüsü*, 14 juillet 2016 (<http://www.21yyte.org/tr/arastirma/orta-dogu-ve-afrika-arastirmalari-merkezi/2016/07/14/8470/turkiyedeki-suriyeliler-ve-vatandaslik>).

Et enfin ce dernier : « Nous ne voulons pas des peureux qui trahissent leur pays, mais des Ouïghours qui en Chine brandissent avec fierté le drapeau turc #jeneveuxpasdeSyriendansmonpays. »



Cette logorrhée haineuse n'est pas le seul fait d'individus épars et anonymes. Les élites et les partis politiques y ont leur part, certains par pur racisme<sup>105</sup>, d'autres par hostilité à la politique d'Erdoğan. Même le parti a priori le plus sensible à la question des droits de l'homme, le HDP, a réagi avec une certaine réserve à l'éventuel octroi de la citoyenneté turque aux réfugiés<sup>106</sup>. Son président, Selahettin Demirtas, a dans un premier temps accusé cette initiative d'être politiquement intéressée, et préconisé que la question soit soumise à référendum. Mais, critiqué de part et d'autre, il est revenu sur ses propos pour rappeler que les droits de tout individu au statut de réfugié ou à la citoyenneté n'étaient pas négociables.

L'hostilité des partis de l'opposition à une éventuelle naturalisation des Syriens s'explique par la crainte qu'elle ne renforce l'AKP, dont les victoires électorales se suivent et se ressemblent depuis 2002. Cette crainte est-elle fondée ? Que représenterait le poids électoral des Syriens de Turquie s'ils accédaient à la citoyenneté ?

Commençons par rappeler que les 2 764 500 réfugiés syriens officiellement enregistrés en Turquie représentent seulement 3,45 % de la population totale du pays, un chiffre dérisoire comparé au taux de pression observé en Jordanie (10 % avec 656 400 réfugiés, soit un habitant sur 10) ou au Liban (25 % avec 1 033 500 réfugiés, soit un habitant sur 4)<sup>107</sup>. Une partie de ces réfugiés sera bientôt éligible à la première condition d'accession à

---

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Sur cette question, voir l'entretien accordé par Selahettin Demirtas, co-président du HDP, au quotidien *Hurriyet* : <http://www.hurriyet.com.tr/demirtastan-suriyelilere-vatandaslik-aciklamasi-40144578>

<sup>107</sup> Sur les réfugiés syriens en Jordanie et au Liban, voir les données officielles des Nations unies : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=122>

la citoyenneté : être dans le pays depuis cinq ans. Mais, l'octroi étant un geste plus politique qu'administratif, on peut envisager le scénario maximaliste selon lequel le pouvoir accorde la citoyenneté à tous les réfugiés dans les mois à venir. De quelle force électorale pèseraient alors ces nouveaux Turcs syriens ? Aux prochaines élections législatives (prévues en 2019), ils seraient 1 700 000 nouveaux votants à pouvoir s'inscrire sur les listes<sup>108</sup> : une différence marginale à l'échelle nationale, mais significative dans certaines villes et provinces, où ils pourraient changer la donne et constituer une influence déterminante, notamment à Kilis, Şanlıurfa et Gaziantep. Par gratitude envers le pouvoir qui leur a accordé l'asile et permis de se reconstruire, la majorité d'entre eux pourrait devenir des sympathisants de l'AKP, acquis d'avance à sa cause.

Malgré cela, en ne prêtant à Erdoğan que des calculs électoralistes dans son traitement des réfugiés, l'opposition nie, ou du moins minimise, la tragédie humaine et s'engage elle-même dans l'instrumentalisation politique de ces réfugiés, au risque de les pousser davantage dans les bras du pouvoir AKP. Cette dénonciation maladroite traduit une incapacité à construire un discours innovant, à la hauteur des enjeux, et à élaborer une politique vis-à-vis de ces réfugiés qui soit plus juste, plus efficace et plus acceptable pour garantir leur survie, leur statut, leur avenir. Par ailleurs, l'opposition a largement exagéré les intentions du gouvernement en matière d'ingénierie ethnique. Le parti pro-kurde HDP, notamment, prête au pouvoir des projets d'installation de réfugiés arabes dans des villes à majorité kurde pour casser la prééminence kurde<sup>109</sup>. Or rien de tel ne semble être le cas dans les relocalisations engagées. Certes, des camps de réfugiés ont été implantés dans des villes à majorité kurde, comme Şanlıurfa et Mardin, le long de la frontière turco-syrienne, mais ils accueillent aussi beaucoup de Kurdes. L'argument est fallacieux : la majorité de ces camps se situent aux abords des villes non kurdes et, on l'a dit, ils n'abritent que 10 % des réfugiés syriens, désormais libres de s'installer où bon leur semble ; ce qui, pour des raisons évidentes de survie, les conduit dans les grandes villes de l'Ouest, Istanbul, Ankara et Izmir, où ils trouvent de meilleures possibilités d'emploi. A trop vouloir jouer sur les peurs, l'opposition se rend elle aussi coupable de calcul électoraliste, sans pour autant être porteuse d'un projet politique alternatif et fort. Quoi que fasse cette opposition, l'AKP s'en trouve renforcé, aussi bien dans sa base populaire que dans son assise au pouvoir.

Ainsi, que cela soit par le pouvoir, l'opposition, les élites ou l'opinion publique turcs, la crise humanitaire engendrée par le conflit syrien est instrumentalisée à des fins de politique intérieure. Mais c'est en politique extérieure que le pouvoir AKP semble avoir le plus fait un usage opportuniste de la question des réfugiés syriens.

---

<sup>108</sup> M. Çetingüleç, « Yaklaşık 2 milyon Suriyeli oy kullanacak », *Milli Haber*, 27 avril 2016 (<http://www.millihaber.com/gundem/yaklasik-2-milyon-suriyeli-oy-kullanacak.html>). Notons que le chiffre avancé par l'équipe d'Erdoğan est de 300 000 Syriens susceptibles de bénéficier de ce processus de naturalisation. Voir « Up to 300 000 Syrians "could get Turkish citizenship" », *Al-Monitor*, 9 juillet 2016 (<http://www.al-monitor.com/pulse/afp/2016/07/syrian-conflict-turkey-refugees-immigration.html#ixzz4RqXqUIXc>)

<sup>109</sup> T. Ziya Ekinci, « Kürtlerin asimilasyonu için yeni bir yöntem mi uygulanacak? », *Bianet*, 13 juin 2016 (<http://bianet.org/bianet/insan-haklari/176658-kurtlerin-asimilasyonu-icin-yeni-bir-yontem-mi-uygulanacak>).

## INSTRUMENTALISATION DES RÉFUGIÉS DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA TURQUIE

Kelly Greenhill parle de *coercive engineered migration*, ou de *migration driven coercion*, pour décrire les phénomènes de migration forcée : c'est-à-dire les situations où un Etat crée délibérément ou manipule une crise de réfugiés pour la tourner à son avantage afin de servir ses intérêts<sup>110</sup>. Si la Turquie, on l'a dit, a déjà été confrontée à des vagues massives d'afflux de réfugiés, c'est la première fois que l'ampleur de celle-ci et les enjeux qu'elle induit en font une monnaie d'échange aussi explicite dans sa politique extérieure.

### Calcul stratégique et bénéfice idéologique : des attentes déçues

La politique de porte ouverte de la Turquie a indirectement façonné trois millions d'hommes et de femmes en monnaie d'échange politique. L'élan de générosité des débuts, soutenu par le renversement annoncé du régime répressif de Damas, aurait dû assurer prestige et leadership régional à la Turquie et lui permettre de compter dans la recomposition de la Syrie d'après-Bachar. Ce premier calcul politique, ambitieux et confiant, le dirigeant turc l'avait symboliquement traduit en pariant publiquement qu'il irait bientôt prier à la mosquée des Omeyyades, dans une Syrie débarrassée de son dictateur<sup>111</sup>. On le sait, ce projet ne se réalisera pas. Mais Ankara poursuit sa politique de solidarité envers les réfugiés syriens, car elle renforce l'image de champion des peuples (musulmans) opprimés qu'elle cultive.

Dans un premier temps, en effet, la gestion en solo des réfugiés a trouvé chez les cadres de l'AKP des justifications humanitaires, mais aussi religieuses et idéologiques : le prophète Mahomet était lui-même un réfugié, et un hadith dit que « la foi se réfugiera à Médine, comme le serpent qui regagne son trou<sup>112</sup> ». L'idéologie de l'AKP puise ainsi dans l'histoire religieuse pour porter secours aux exclus et aux dominés. D'abord en Turquie, puis, avec l'ouverture et le boom économique des années 2000 ayant propulsé le pays sur la scène internationale, dans l'ensemble du monde où des musulmans sont persécutés. En s'impliquant auprès des musulmans bosniaques, ou en prenant fait et cause pour les Palestiniens, la Turquie d'Erdoğan poursuit sa défense des musulmans opprimés. Illustration de cette politique, en 2013, le massacre trop peu médiatisé de la minorité musulmane de Birmanie par des moines bouddhistes<sup>113</sup> a choqué Erdoğan, qui a offert l'aide de la Turquie aux victimes de ces violences que l'on qualifierait

---

<sup>110</sup> K. Greenhill, *Weapons of Mass Migration...*, *op. cit.*

<sup>111</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=A5H3-vdNmbM&noredirect=1>

<sup>112</sup> Sur la perception coranique de la notion de réfugiés, voir Z. Saritoprak, « The Qur'anic perspective on immigrants : Prophet Muhammad's migration and its implications in our modern society », *The Journal of Scriptural Reasoning*, 10 (1), 2011 (<https://jsr.shanti.virginia.edu/back-issues/vol-10-no-1-august-2011-people-and-places/the-quranic-perspective-on-immigrants/>).

<sup>113</sup> A. Strathern, « Why are Buddhist monks attacking Muslims ? », BBC News, 2 mai 2013 (<http://www.bbc.com/news/magazine-22356306>).



aujourd'hui d'« islamophobes<sup>114</sup> ». C'est par ailleurs une constante des partis islamistes comme des musulmans en général de s'identifier en cas de migration forcée à Mahomet et à son hégire de La Mecque vers Médine. Ainsi, un des proches collaborateurs d'Erdoğan, Numan Kurtulmuş, justifie l'accueil sans réserve des réfugiés musulmans par un lien direct à la vie du Prophète. Par réminiscence panislamique, l'AKP se montre sensible à l'évolution de la sphère post-ottomane et au sort des communautés musulmanes qui y vivent. Sans pour autant alimenter des velléités néo-impérialistes, il s'agit d'afficher sa solidarité envers les peuples qui partagent une histoire commune avec les Turcs. Cette « ottomania » flirte volontiers avec la nostalgie russe de la grandeur passée des tsars et de l'Union soviétique, et Erdoğan l'exploite autant que Poutine. Cet intérêt pour l'héritage ottoman nourrit l'attention et la solidarité musulmane de la Turquie hors des frontières<sup>115</sup>. Cela dit, les plus pieuses aspirations se heurtent souvent à un pragmatisme politique et géostratégique supérieur dans l'intérêt de la nation. Ainsi en est-il de la position de la diplomatie turque face à la question tchétchène dans la Fédération de Russie ou la question ouïghour en Chine. L'opinion publique turque et même une partie de la classe politique se disent sensibles à ces deux causes, pour des raisons de solidarité turcique et islamique. Mais si les gouvernements AKP ainsi que les précédents, tel celui de Tansu Ciller au milieu des années 1990, ont témoigné d'une certaine sympathie pour les causes tchétchène et ouïghour, ils n'ont pu aller au-delà de cet affichage sans porter atteinte aux relations politiques et économiques de la Turquie avec la Chine et la Fédération de Russie.

La politique étrangère turque a réservé un intérêt tout particulier aux réfugiés syriens. A la motivation humanitaire s'ajoute un calcul politique sur le prestige à tirer de la prise en charge de ces réfugiés pour peser sur la scène régionale dans l'après-guerre, et un bénéfice idéologique lié au soutien aux frères musulmans persécutés. Mais le prolongement de la crise et son aggravation ont changé la donne. La Turquie ne peut plus se permettre de porter seule tous les efforts, et Erdoğan va faire de ce coût un argument pour marchander son salut auprès de l'Europe. Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ce marchandage, rappelons le prix qu'a payé le pays pour la politique syrienne qui fut la sienne.

Jusqu'en 2011, la Turquie a joui d'un capital de sympathie aussi bien en Occident qu'au Moyen-Orient, et fait figure d'exemple de développement libéral et laïque unique dans le monde musulman. Des enquêtes menées par un centre de recherche turc connu pour sa rigueur scientifique, Tesev, ont montré l'attractivité du modèle turc dans son environnement régional<sup>116</sup>. Or, emportée dans la tourmente syrienne, la Turquie a brutalement chuté de son piédestal et cessé d'être la source d'inspiration qu'elle souhaitait incarner pour entrer dans la cour des grands. Le cauchemar syrien a cassé les ailes et les ambitions d'Erdoğan, éreinté son image, et révélé les failles d'un système encore fragile. Isolée, acculée, la Turquie s'est révélée guerrière, faisant preuve d'ingérence dans la crise syrienne et d'ambiguïté envers certains combattants

---

<sup>114</sup> A. Atli, « What Turkey expects from Myanmar's new government », *Asia Times*, 16 juin 2016 (<http://www.atimes.com/article/what-turkey-expects-from-myanmars-new-govt/>).

<sup>115</sup> G. Tüysüzöglü, « Strategic depth : a neo-Ottomanist interpretation of Turkish Eurasianism », *Mediterranean Quarterly*, 25 (2), 2014, pp. 85-104.

<sup>116</sup> P. Salem, « Turkey's image in the Arab world », Tesev, 2011 ([http://www.tesev.org.tr/assets/publications/file/Paul\\_Salem\\_FINAL.pdf](http://www.tesev.org.tr/assets/publications/file/Paul_Salem_FINAL.pdf)).



djihadistes en lutte contre le régime de Bachar al-Assad. Les bonnes relations nouées avec l'Iran sous le gouvernement AKP ont été érodées. Or, le maintien de relations stables et cordiales avec ce pays est vital pour la Turquie, qui dépend du gaz iranien et exporte beaucoup de ses produits industriels et agricoles en Iran. Et bien que leur différend sur le dossier syrien ne soit pas d'ordre confessionnel, contrairement aux thèses de nombre d'analystes, l'enlisement du conflit syrien ravive des rivalités politiques et stratégiques qui donnent l'impression d'une confrontation entre une puissance sunnite et une puissance chiite<sup>117</sup>. Les enjeux de ces disputes sont cependant avant tout d'ordre géopolitique. La Turquie aspire au renversement du régime de Bachar al-Assad non par sentiment antichiiite, mais parce que le retour de la paix est la condition sine qua non d'un départ possible des réfugiés et d'un apaisement régional. De son côté, l'Iran soutient le régime de Bachar pour s'assurer un prolongement territorial avec le Hezbollah, qui, au Liban, lui sert de force de dissuasion contre Israël<sup>118</sup>. De facto, leurs divergences sur le conflit syrien ont conduit à la détérioration des relations entre Turcs et Iraniens. Cette situation nuit par ricochet à l'image de force tranquille dont jouissait jusque-là la diplomatie turque dans tout le Moyen-Orient.

La crise syrienne a également, et avec la même intensité, porté préjudice aux relations turco-russes. Fondées sur des échanges économiques, gaz et tourisme russes contre construction et produits turcs, ainsi que sur la cordialité des rapports entre Poutine et Erdoğan, celles-ci ont frôlé la rupture diplomatique quand, en octobre 2012, la Turquie a forcé un avion de ligne russe à destination de Damas à atterrir sur son sol pour y être inspecté, au motif qu'il transportait de l'armement<sup>119</sup>. Mais c'est surtout en novembre 2015, lors de la destruction en vol d'un avion militaire russe par la Turquie au prétexte qu'il avait violé son espace aérien, qu'Ankara et Moscou ont atteint un point de quasi-rupture<sup>120</sup>, isolant un peu plus encore la Turquie sur la scène internationale, à un degré inédit depuis la fondation de la République<sup>121</sup>.

Mais la dimension la plus inquiétante de l'isolement du pays reste la détérioration de ses relations avec ses alliés européens et américains. Le durcissement du régime et la dérive autoritaire du président Erdoğan ont sapé la situation des droits de l'homme en Turquie. En réprimant médias et opposants de tous bords, Erdoğan a fait l'unanimité contre lui en Occident. D'autant que ses choix politiques ambigus envers le djihadisme<sup>122</sup> contredisent les intérêts

---

<sup>117</sup> B. Sinkaya, « Rationalization of Turkey-Iran relations : prospects and limits », *Insight Turkey*, 14 (2), 2012, pp. 137-156 ([http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/insight-turkey\\_vol\\_14\\_no\\_2\\_2012\\_sinkaya.pdf](http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/insight-turkey_vol_14_no_2_2012_sinkaya.pdf)).

<sup>118</sup> A. Bassiri Tabrizi et R. Pantucci (eds), « Understanding Iran's role in the Syrian conflict », Royal United Services Institute for Defense and Security Studies, *Occasional Paper*, août 2016 ([https://rusi.org/sites/default/files/201608\\_op\\_understanding\\_irans\\_role\\_in\\_the\\_syrian\\_conflict\\_0.pdf](https://rusi.org/sites/default/files/201608_op_understanding_irans_role_in_the_syrian_conflict_0.pdf)).

<sup>119</sup> Voir <http://www.bbc.com/news/world-europe-19912534> ou <http://www.theguardian.com/world/middle-east-live/2012/oct/11/syria-plane-turkey-arms-live>

<sup>120</sup> A. Aydintasbas, « With friends like these : Turkey, Russia and the end of an unlikely alliance », European Council for Foreign Relations, juin 2016 ([http://www.ecfr.eu/page/-/WITH\\_FRIENDS\\_LIKE\\_THESE\\_-\\_ECFR178.pdf](http://www.ecfr.eu/page/-/WITH_FRIENDS_LIKE_THESE_-_ECFR178.pdf)).

<sup>121</sup> S. Idis, « Turkey slides into deeper isolation over Syria », Al-Monitor, 10 octobre 2014 (<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/10/turkey-syria-russia-iran-isolation-regional-policy.html>).

<sup>122</sup> Ankara est accusée d'avoir laissé passer des combattants étrangers rejoindre la Syrie, soigné des djihadistes dans ses hôpitaux, et même fourni des armes. Citons, parmi les multiples sources qui étayent ces accusations, M. Marks, « ISIS and Nusra in Turkey Jihadist recruitment and Ankara's response », Institute for Strategic Dialogue, 2016 ([http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/07/ISDJ4677\\_Turkey\\_R1\\_WEB.pdf](http://www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/07/ISDJ4677_Turkey_R1_WEB.pdf)).

des Occidentaux. Pour Ankara, la plus grande menace demeure le terrorisme du PKK contre l'armée et les civils turcs en Turquie. Pour l'Occident, elle est le terrorisme djihadiste en Syrie, en Irak et ailleurs. Pour combattre l'EI, les Occidentaux utilisent les Kurdes de Syrie qui, de fait, sont sous la coupe du PKK, qui en profite pour intensifier sa lutte contre la Turquie, parfois avec l'aide de ses alliés otaniens. En face, la Turquie choisit de ne pas irriter les djihadistes pour servir ses intérêts et ne pas s'attirer leurs foudres, et l'Occident fait la grimace. L'entente semble bien compromise.

Contestée à l'intérieur, critiquée sur la scène internationale pour sa politique extérieure jugée peu conforme à ses engagements envers l'OTAN, la Turquie d'Erdoğan s'est saisie de la crise des réfugiés pour sortir de son isolement.

### **La Turquie, l'Europe, les réfugiés : négociations et marchandages**

L'entrée de la Russie dans le conflit a non seulement sauvé Bachar al-Assad, elle a aggravé la crise humanitaire et l'exode syrien, jusqu'à anéantir tout espoir de retour, tant la guerre est désormais totale et jusqu'au-boutiste. Or la détérioration de la sécurité sur le sol turc, les attaques ou les menaces de l'EI, comme les attentats-suicides perpétrés à Reyhanli en mai 2013, à Istanbul en janvier 2015, à Suruç en juin 2015, à nouveau à Istanbul en juillet et en décembre 2016 et à Gaziantep en août 2016, alimentent les peurs. L'hospitalité turque montre ses limites, même si, officiellement, la Turquie affiche toujours sa solidarité envers les réfugiés. L'opinion publique, jusque-là plutôt bienveillante à leur égard, commence à les rejeter, et ils sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter le pays. Leur première étape est l'Europe, une forteresse défiante et attirante.

Avant d'examiner les conséquences de cette migration et ses implications sur les relations turco-européennes, il convient de rappeler que la Turquie est un grand pays d'émigration, d'où sont partis des centaines de milliers de travailleurs pour l'Europe durant les décennies 1960 et 1970, mais aussi des exilés politiques au lendemain du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Elle est également un pays de transit pour les candidats à l'émigration vers l'Europe et l'Amérique du Nord<sup>123</sup>. Au carrefour de plusieurs zones de turbulences, entre le Caucase, le Moyen-Orient, l'Afghanistan et même la Corne de l'Afrique, la Turquie attire les migrants, dont certains deviendront des immigrés en Turquie s'ils y trouvent le refuge espéré. Le dynamisme de son économie, notamment sous la décennie AKP, a attiré nombre de travailleurs en provenance de plusieurs pays de son environnement proche, moyen-oriental et ex-soviétique. Certains se sont installés, d'autres ont élaboré des stratégies de départ vers d'autres destinations. Ainsi, lors de la crise migratoire qui a dominé les relations entre la Turquie et l'Union européenne entre l'automne 2015 et mars 2016, et qui perdure à bien des égards, aux réfugiés syriens quittant la Turquie pour l'Europe se sont mêlés des Irakiens, des Afghans, et même des Africains.

---

<sup>123</sup> F. Düvell, « Turkey's transition to an immigration country : a paradigm shift », *Insight Turkey*, 16 (4), 2014, pp. 87-103 ([http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/01\\_duvell\\_5.pdf](http://file.insightturkey.com/Files/Pdf/01_duvell_5.pdf)).

Les flux migratoires vers l'Europe au départ d'un grand nombre de pays du Moyen-Orient, d'Afrique et même d'Asie sont antérieurs à la crise syrienne et aux bouleversements générés par les Printemps arabes. Depuis 2010 déjà, chaque année, les personnes qui perdent leur vie en Méditerranée se comptent par milliers<sup>124</sup>. L'aggravation de la crise syrienne n'a fait qu'augmenter le nombre de candidats à la traversée par voie terrestre ou maritime, comme le montrent les données fournies par Frontex<sup>125</sup>. A l'exception de l'Allemagne, qui, en 2015, a accueilli à elle seule plus d'un million de réfugiés, cet afflux massif se heurte à la résistance des gouvernements et des opinions publiques. Pourtant, l'Europe, forte de ses cinq cents millions d'habitants, est mieux à même d'absorber les cinq millions de réfugiés que la Turquie, le Liban et la Jordanie reçoivent et assument à eux seuls depuis cinq ans. Sauf qu'au sein des pays de l'Union, accaparés par des peurs quant au coût, à l'insécurité et aux changements culturels induits par la présence de ces exilés, toute volonté ou vision politique fait défaut. Les deux derniers sommets Turquie-Union européenne, en novembre 2015 et mars 2016, ont tenté de trouver un accord bilatéral pour réduire le flux de réfugiés.

Dans le cadre de sa politique d'adhésion à l'Union européenne, la Turquie s'est déjà engagée à réformer sa législation en matière de politique migratoire<sup>126</sup>. Quatre objectifs, notamment, ont été fixés : participer au contrôle des frontières extérieures de l'Europe, adopter la même politique de visa que l'Union européenne, signer avec celle-ci un accord de réadmission des migrants partis du sol turc, lever sa limitation géographique à la Convention de Genève de 1951<sup>127</sup>. Mais, en pratique, le dialogue actuel entre la Turquie et l'Europe repose moins sur ce projet d'harmonisation administrative que sur des considérations d'ordre politique. Le blocage du processus d'adhésion depuis 2007<sup>128</sup> sape les bases anciennes d'une coopération plus que nécessaire. Le sort des réfugiés frappant aux portes de l'Europe est venu opportunément relancer le débat. Ainsi, lors des sommets de novembre 2015 et mars 2016<sup>129</sup>, les deux parties se sont accordées sur la nécessité de coopérer pour une meilleure gestion de la crise des réfugiés, de dialoguer en permanence sur son évolution, de stopper la migration illégale et incontrôlée, de restaurer le plein fonctionnement de la charte de Schengen, suspendue depuis la crise, et d'accroître l'aide humanitaire aux pays qui luttent contre le trafic de migrants et viennent en aide aux réfugiés. C'est autour de ces axes que le plan d'action de l'Union européenne a proposé à la Turquie un accord où les deux parties prendraient des engagements clairs (voir encadré de la page suivante<sup>130</sup>).

---

<sup>124</sup> N. Mathiason, V. Parsons et T. Jeory, « Europe's refugee crisis : is Frontex bordering on chaos ? », The Bureau of Investigation Journalism, 15 septembre 2015 (<http://labs.thebureauinvestigates.com/is-frontex-bordering-on-chaos/>).

<sup>125</sup> [http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk\\_Analysis/Annula\\_Risk\\_Analysis\\_2016.pdf](http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annula_Risk_Analysis_2016.pdf)

<sup>126</sup> J. Tolay, « The EU and Turkey's asylum policies in light of the Syrian crisis », art. cité.

<sup>127</sup> E. Gokalp-Aras et Z. Sahin-Mencutek, « From assertive to opportunist usage of mass migration for foreign and asylum policy : Turkey's response to the refugees from Syria », dans I. Sirkeci et B. Pusch (eds), *Turkish Migration Policy*, Londres, Transnational Press, 2016.

<sup>128</sup> Quand les piliers de l'Europe, la France et l'Allemagne, par des déclarations claires de leur dirigeants, ont clairement fait comprendre aux Turcs que leur place n'était pas en Europe, en dépit des promesses qui leur avaient été faites en ce sens.

<sup>129</sup> J. Dobrowolska-Polak, « Turkey, the European Union and refugees : agreements on handling the migrant crisis », *Bulletin of the Institute for Western Affairs*, 229, 22 mars 2016.

<sup>130</sup> C. de Marcilly et A. Garde, « L'accord UE-Turquie et ses implications, un partenariat incontournable mais sous conditions », Fondation Robert-Schuman, *Question d'Europe*, 396, juin 2016 (<http://www.robert-schuman.eu/fr/questions-d-europe/0396-l-accord-ue-turquie-et-ses-implications-un-partenariat-incontournable-mais-sous-conditions>).

## Les grandes lignes de l'accord UE-Turquie

### 1) Soutenir les Syriens sous protection internationale et les communautés d'accueil turques

#### a. Engagements de l'Union européenne :

- fournir une aide financière conséquente pour améliorer la situation interne turque via des associations humanitaires (pas de financement direct au gouvernement) ;
- continuer à fournir une assistance, au-delà des 4,2 milliards d'euros déjà mobilisés par l'Union européenne, pour les réfugiés syriens au Liban, en Jordanie, en Irak, et ceux déplacés au cœur même de la Syrie.

#### b. Engagements de la Turquie :

- mettre en œuvre la législation sur la protection internationale ;
- enregistrer les migrants et faciliter leur identification ;
- faciliter l'accès des réfugiés aux services publics (éducation, santé, participation économique) ;
- prendre soin des personnes vulnérables.

### 2) Renforcer la coopération pour prévenir l'immigration irrégulière

#### a. Engagements de l'Union européenne :

- communiquer sur l'immigration illégale et ses risques ;
- informer les migrants sur les procédures « légales » d'entrée sur le territoire européen ;
- renforcer les capacités turques dans la lutte contre le trafic humain par le biais des patrouilles de garde-côtes et la surveillance ;
- favoriser la coopération des Etats-membres et de la Turquie sur les procédures de retour et de réintégration ;
- déployer un office de liaison de Frontex en Turquie ;
- participer au développement d'un système d'asile, de migration, de visa et de frontières intégrées efficace.

#### b. Engagements de la Turquie :

- renforcer la capacité d'interception turque ;
- coopérer avec la Grèce et la Bulgarie pour prévenir l'immigration illégale ;
- accélérer les procédures pour réadmettre les migrants irréguliers n'ayant pas besoin de protection internationale ;
- assurer l'octroi du statut de réfugié aux personnes concernées ;
- lutter davantage contre les réseaux criminels ;
- intensifier les échanges d'information et la coopération avec l'UE et les Etats-membres ;
- modifier les procédures d'octroi de visa avec les pays sources de fortes immigrations illégales ;
- intensifier la coopération avec Frontex ;
- déployer un office de liaison d'Europol.

La levée du visa européen n'a pas attendu la crise des réfugiés pour faire l'objet de débats houleux. C'est à la demande de la Turquie qu'elle figure dans l'accord. En qualité de pays candidat à l'Union, la Turquie aurait dû obtenir la levée des visas pour ses ressortissants à partir d'octobre 2015, c'est-à-dire six mois avant le sommet de mars 2016. Le Premier ministre Davutoğlu a demandé à ce que cet accord entre en vigueur en juin 2016, mais, en décembre, la procédure de visa n'était toujours pas levée, et elle ne le sera pas pour deux raisons. Premièrement, l'accord conditionne cette levée au respect des 72 critères fixés par l'UE en matière de visas, de passeports et de mesures de contrôle des frontières, ce qui est loin d'être le cas. De plus, une clause sur la législation antiterroriste met en porte-à-faux Turcs et Européens. Les seconds reprochent à la Turquie une définition du terrorisme trop large, favorisant la répression de l'opposition et la censure de la presse, ce à quoi les premiers rétorquent que l'Europe minore les menaces que font subir sur leur pays la guérilla du PKK, les djihadistes et les sympathisants de l'EI et de plusieurs mouvances d'extrême gauche, alors que son armée est engagée auprès de la coalition internationale en Syrie contre les djihadistes. Ce point de discord, s'il ne trouve pas de solution rapide, pourrait à lui seul faire capoter l'ensemble de l'accord.

La deuxième concession politique faite à la Turquie est la relance de son processus d'adhésion à l'Union européenne, au point mort depuis plusieurs années. En effet, juste après le sommet du 29 novembre 2015, le 14 décembre, le chapitre 17 dit de « politique économique et monétaire » a été ouvert – depuis 2005 et l'enclenchement du processus d'adhésion, quatorze chapitres, sur un total de trente-cinq, ont été ouverts et négociés, dont un seul est provisoirement clôturé. Outre la faible avancée des dossiers, les points de blocage anciens perdurent, sur la question chypriote notamment, auxquels s'ajoutent désormais le problème de durcissement du régime, les atteintes aux droits de l'homme et à la liberté de la presse, et l'ampleur des purges menées depuis le coup d'État avorté du 15 juillet 2016. Le tout rend plus que jamais hypothétiques des avancées significatives sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe. Ainsi, face à la détérioration de la situation des droits de l'homme, le Parlement européen a décidé, le 25 novembre 2016, de suspendre provisoirement les discussions d'adhésion<sup>131</sup>, ce qui fragilise l'accord turco-européen sur la crise migratoire<sup>132</sup>.

Par ailleurs, cet accord crée plus de nouveaux problèmes qu'il n'en règle. Non seulement il entre en conflit avec nombre de prérogatives éthiques, mais il est en contradiction flagrante avec la Convention européenne des droits de l'homme, qui n'autorise pas le refoulement des demandeurs d'asile et des réfugiés vers leur pays de départ si celui-ci n'est pas considéré sûr. Or en Turquie, malgré les efforts accomplis, le contexte politique trouble et incertain ne permet pas de garantir la sécurité des réfugiés syriens et autres migrants renvoyés de l'Union européenne, et les expose au risque d'un retour forcé chez eux ou de persécutions en cas de durcissement du régime ou d'un changement de gouvernement<sup>133</sup>.

---

<sup>131</sup> G. Gotev, « Les eurodéputés réclament un gel des négociations sur l'adhésion de la Turquie », EurActiv, 25 novembre 2016 (<https://www.euractiv.fr/section/l-europe-dans-le-monde/news/meps-urge-freezing-turkey-membership-talks/>).

<sup>132</sup> C. Cieslinski, « Erdoğan menace l'Europe d'ouvrir ses frontières aux migrants », *L'Obs*, 25 novembre 2016 (<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/migrants/20161125.OBS1742/erdogan-menace-l-europe-d-ouvrir-ses-frontieres-aux-migrants.html>).

<sup>133</sup> E. Roman, T. Baird et T. Radcliffe, « Why Turkey is not a "safe country" », Statewatch Analysis, février 2016 (<http://www.statewatch.org/analyses/no-283-why-turkey-is-not-a-safe-country.pdf>).

Enfin, l'accord entre la Turquie et l'Europe ne fait que renforcer le pouvoir autoritaire de Recep Tayyip Erdoğan, dont l'UE n'a pourtant cessé de condamner la pratique du pouvoir et la politique syrienne, jugée trop complaisante envers les djihadistes et l'organisation Etat islamique. En effet, alors qu'il était contesté dans son pays, isolé sur la scène régionale et internationale, le président turc a acquis une nouvelle visibilité en accueillant Angela Merkel en octobre 2015 et en parcourant l'Europe pour négocier les clauses de cet accord. Le cynisme politique a donc prévalu des deux côtés. Erdoğan n'a pas resurgi au premier plan pour ses qualités d'homme d'Etat et de leader régional, mais parce qu'il a su jouer d'une peur européenne : la menace d'ouvrir les vannes migratoires et de laisser des millions de réfugiés syriens et autres désespérés irakiens, afghans, somaliens submerger l'Europe. C'est sur le dos de ces migrants forcés qu'il vient de négocier autant d'avantages politiques pour son pays. L'Europe non plus ne poursuit pas d'autre but que de protéger ses intérêts. Il n'est jamais question ici d'empathie humanitaire ni de vision humaniste. La Turquie a joué son atout et remporté une manche médiatique et diplomatique qui la replace dans la lumière, mais elle ne gagnera pas la partie politique sans autre carte en main. La levée des visas pour ses ressortissants a peu de chances d'aboutir, et encore moins son admission à terme au sein de l'Union européenne. A supposer que l'accord fonctionne et s'applique, il prouvera aux Européens que la Turquie remplit parfaitement son rôle de zone tampon sans appartenir à l'UE, qui aura tout intérêt à conserver le plus longtemps possible ce statu quo, réduisant à néant les chances d'adhésion de la Turquie. Dans les deux scénarios, celle-ci apparaît perdante.

## CONCLUSION

Le traitement que la Turquie réserve aux réfugiés syriens est la prérogative quasi exclusive de Recep Tayyip Erdoğan, dont le pouvoir décisionnaire sur toute question de politique étrangère en général, sur la question syrienne en particulier, et plus spécifiquement encore des réfugiés, n'a fait que se renforcer depuis 2011, au point de réveiller les anciens clivages identitaires. Jusqu'en 2011, l'amitié turco-syrienne, à l'image de celle liant Erdoğan et Assad, a été le parangon de la diplomatie turque, fondée sur des principes de coopération économique et de dialogue entre les pays de la région. Les Printemps arabes et le naufrage syrien ont réduit à néant les efforts de la Turquie pour s'imposer sur la scène régionale. Plus question dès lors de négocier la paix avec les Kurdes ni de promouvoir un *soft power* à la turque. Non seulement Erdoğan a été critiqué dans son pays pour ses choix politiques, mais il s'est vu reprocher une responsabilité dans l'aggravation de la crise syrienne. Isolé sur la scène internationale, acculé sur la scène intérieure, le président turc a utilisé la carte des réfugiés syriens comme un atout stratégique. Cette instrumentalisation vise à le sortir de l'impasse politique dans laquelle il se trouve. Mais elle rend les réfugiés plus vulnérables encore, associés plus ou moins directement au régime et à sa dérive autoritaire, qui ne fait que se renforcer depuis le coup d'Etat manqué de juillet 2016. Pourtant, même si les réfugiés syriens sont de plus en plus ostracisés, il y a tout lieu de penser qu'ils resteront en Turquie, où des mécanismes d'intégration sont à l'œuvre.



Les pistes proposées par Jacobsen et Greenhill ont permis de faire un tour d'horizon des causes multiples de l'apparente générosité de la Turquie envers les réfugiés syriens. La nature de ses relations diplomatiques avec la Syrie, la mise en perspective (tardive) des avantages qu'elle pourrait tirer d'une coopération avec la communauté internationale, le calcul du coût politique et électoral d'une éventuelle intégration des réfugiés et les gains de l'utilisation de ces derniers dans ses rapports avec l'Union européenne ont apporté chacun un éclairage complémentaire sur cette question complexe. L'évolution dans le temps de ces facteurs explicatifs et de leur signification est particulièrement intéressante. Les paris déçus de la Turquie vis-à-vis du président syrien ou de l'engagement de la communauté internationale (dont elle aurait pu se passer si la crise avait été courte), ou encore d'une issue rapide du conflit (qui aurait dû projeter Erdoğan en champion de la cause humanitaire et en architecte de la reconstruction syrienne), l'ont forcée à revoir sa politique. Reste à savoir si ses calculs sur l'intégration des réfugiés dans le tissu social turc et ses relations avec l'Union européenne seront justes. Les données actuelles n'invitent pas à l'optimisme. En revanche, les considérations de sécurité nationale – quatrième facteur avancé par Jacobsen – ne semblent pas jouer, et ce de façon surprenante, étant donné la présence de l'EI en Turquie et les nombreux attentats commis sur son sol. Aucun changement de politique notable vis-à-vis des réfugiés n'a été observé à la suite des menaces sur la sécurité nationale. Cette question devrait faire l'objet d'un prochain sujet de recherche.

Quel sera l'avenir des réfugiés syriens en Turquie ? La Turquie a prouvé tout au long de son histoire sa capacité à absorber les migrants. Certes, la quasi-totalité de ceux qu'elle a intégrés jusque-là étaient ethniquement turcs, ce qui va dans le sens de l'idéologie nationaliste turquiste alors dominante, et qui domine encore dans une large mesure dans la Turquie contemporaine. Or, les réfugiés syriens sont musulmans mais pas turcs. Malgré cette différence entre exilés turcs venus des Balkans ou de l'ex-Empire russe et les Syriens arabes, la Turquie devrait les intégrer. En effet, depuis les années Özal, l'idéologie nationaliste a perdu de sa vigueur, a fortiori depuis l'avènement au pouvoir d'Erdoğan. Si la politique actuelle de lutte contre l'irrédentisme du PKK confère des allures nationalistes au gouvernement AKP, celui-ci fonctionne en réalité selon un registre islamiste plus englobant des différences nationales, dans le sens de *l'oumma*. De fait, les discours d'Erdoğan convoquent de plus en plus la solidarité islamique et le paternalisme, ce qui est de nature à favoriser une meilleure intégration des réfugiés syriens. Cette intégration ne sera toutefois pas sans embûches, car du côté du pouvoir comme de l'opposition, la question migratoire fait l'objet de diverses utilisations et manipulations. Mais, ballotés ici ou là par les uns et les autres, les réfugiés syriens pourraient constituer à l'avenir de nouveaux acteurs de poids, en mesure d'influer sur la politique intérieure et extérieure de la Turquie<sup>134</sup>.

---

<sup>134</sup> La présente étude a bénéficié du soutien du programme « Espaces, réseaux et circulations. Les reconfigurations du politique en Turquie » (Poltur), projet coordonné par Benjamin Gourisse, Université Paris-Dauphine.

**Les Etudes du CERI**

**Directeur de collection : Alain Dieckhoff**

**Rédactrice en chef : Judith Burko**

**Attachée de presse : Karolina Michel**

**Contact avec les bibliothèques : Céline Ballereau**